

L'affaire Matata rejailit

Lire en pages 4.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1634 | MARDI 15 AVRIL 2025 | 20 PAGES €7 \$8

La Guerre Comment l'image du Rwanda s'est défaite

Il est dit que l'argent n'aime pas le bruit. Ce qui arrive au Rwanda est dans la logique des choses. Le pays des mille collines était passé maître dans la propagande. «Meeting in Rwanda», campagne qui présente «the land of a thousand hills» comme «an excellent hub for meetings and events». «Investment», autre campagne qui vante ce pays comme «the second easiest place to do business in Africa by the World Bank and has been awarded for its leadership in tourism and economic competitiveness by the World Travel and Tourism Council, WTTC and the World Economic Forum respectively». «Visit Rwanda» qui, en 2018, parraine le club anglais de football Arsenal. Le dernier accord signé était de plus de 12 millions d'euros (13.663.500 \$US) par an. En 2023, un partenariat de cinq ans passé avec le club omnisports allemand, FC Bayern de Munich pour le développement du football et la promotion du tourisme avec le Rwanda. «Visit Rwanda» était depuis 2019 un sponsor du PSG, le



Paris Saint-Germain Football Club. Le Rwanda ne visait pas que le foot. Pour son image internationale, le pays en était jusqu'au cyclisme dont le Tour du Rwanda compte cette année sa 17ème édition. Mais le régime de Kigali ne mise pas que sur le sport. Il dispose dans les ciels du monde une compagnie aérienne Rwandair. Celle qui se présente comme «le rêve de l'Afrique» («the Dream of Africa») dispose, en avril 2025, de deux dessertes au Rwanda mais de 21 destinations dans 20 pays. Rwandair atterrit à Londres Heathrow, Paris-Charles-de Gaulle, Bruxelles, Bujumbura, Entebbe, Nairobi, Douala, Yaoundé, Johannesburg, Lusaka, Juba, Dar es Salaam outre les États-Unis, le Canada, des pays d'Asie. Mais voilà que tout ça reçoit un coup. Une image qui se dégrade. Fin février 2025, le Parlement européen a, dans une résolution, demandé l'annulation des Mondiaux de cyclisme sur route organisés fin septembre au Rwanda par l'Union Cycliste Internationale.

(lire suite en page 2).

Des ministres sous haut commandement des D-G

Lire article en page 5.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Comment l'image du Rwanda s'est dégradée

(Suite de la page 1).

Les Députés européens estiment que «le contexte géopolitique et la position belligérante de l'armée rwandaise rendaient l'organisation des championnats du monde de cyclisme sur route de l'Union Cycliste Internationale organisés en 2025 à Kigali fin septembre pas acceptable. Plusieurs formations politiques européennes de différents bords politiques ont donc demandé son annulation (...) si le Rwanda ne modifie pas sa position».

Présent à Kigali le 23 février pour une rencontre avec le président rwandais Paul Kagame lors du Tour du Rwanda qui a lancé sa première étape le même jour, le président de l'Union Cycliste Internationale, l'homme politique français David Lappartient, membre des Républicains, a indiqué que son instance « appelle à la désescalade et à la paix » entre le Congo et le Rwanda. « Aujourd'hui, très clairement, les conditions sont remplies pour que ces championnats du monde se déroulent », a assuré le Breton. Mais l'équipe professionnelle belge de cyclisme sur route Soudal-Quick-Step n'a pas été au Tour du Rwanda.

IL SE VOULAIT «RESPECTABLE». Des députés français en sont désormais en pointe. Ils interpellent leur Gouvernement et ont rédigé une proposition de sanctions dans le cadre d'une PPRE, Proposition de Résolutions Européennes en envisageant le gel des avoirs, la saisie des biens, l'interdiction de circulation dans l'espace de l'Union Européenne tant qu'il n'y aura pas de cessez-le-feu dans la guerre rwandaise au Congo. «C'est absolument hallucinant qu'on puisse avoir à Paris, aujourd'hui, une société de conseil minier qui soit immatriculée, qui ait son siège dans les beaux quartiers, qui soit dirigée par un des porte-parole



De passage à Kigali, le 9 avril 2025, venant notamment de Kinshasa, Massad Boulos, le conseiller principal Afrique du président américain Donald Trump a parlé en diplomate mais tout y était dans son verbe. DR.

du M23 sans que la France ne trouve rien à redire. Cette société doit être fermée. C'est bien que la France s'engage pour que nous puissions plus avoir des criminels de guerre qui puissent immatriculer leur société de manière absolument libre en France. Ça passe aussi par la fin de ce qu'on appelle les accords de coopération militaire avec le Rwanda. La France a un accord historique depuis 1975 de coopération militaire. Nous demandons aujourd'hui que cet accord soit suspendu. Dans le même état d'esprit, en avril 2024, la France a passé ce qu'on appelle un accord d'assistance militaire avec le Rwanda qui entraîne le versement de 400 millions d'euros de la France au Rwanda et nous demandons que cet accord soit aussi suspendu et que les versements d'argent soient totalement arrêtés parce que si aujourd'hui ces partenariats et ces accords continuent, la France se rend complice du massacre de dizaines de milliers de civils et nous ne pouvons pas accepter, nous parlementaires, que

la France soit complice du massacre de ces personnes-là», a déclaré lors d'une plénière à Paris un Député français dans une vidéo qui fait le buzz sur Internet. «Nous sommes face au conflit le plus meurtrier depuis la seconde guerre mondiale, avec des millions de déplacés. Chaque jour, des gens qui sont massacrés, des enfants qui sont réduits à l'état d'esclavage pour aller travailler dans des mines pendant que certains s'enrichissent et cette PPRE répond aussi à un objectif : c'est-à-dire qu'il y a des moyens d'action pour la France et pour l'Europe, il y a des sanctions politiques et économiques qui sont possibles et des leviers sont à disposition des responsables politiques et nous on est parlementaires, donc on souhaite que la France s'engage et sorte du silence complice qui est le sien aujourd'hui et prennent des décisions concrètes», poursuit ce Député. «Il faut également mettre fin à la participation aux événements culturels et sportifs qui se

tiennent au Rwanda, notamment sur la question sportive (...). Le Rwanda utilise le sport, le cyclisme, la formule 1, le basket, évidemment le foot, pour refaire une virginité et se présenter à la face du monde comme un État respectable et fréquentable, alors qu'au même moment, son armée massacre des milliers de personnes. Nous demandons évidemment la fin du partenariat de la honte entre ce qu'on a appelé «Visit Rwanda» et le Paris Saint Germain, qui rapporte chaque année 15 millions d'euros au Paris Saint-Germain, mais 15 millions d'euros qui sont tâchés de sang et permettent au Rwanda chaque semaine de s'afficher sur des millions de télévision à travers le monde. Ce partenariat, il est aussi passé avec Arsenal et le Bayern de Munich en Europe et nous appelons une grande mobilisation le 6 avril prochain, dimanche à 14h00' devant le Parc des Princes pour mettre le Paris Saint-Germain face à ses responsabilités pour demander la suspension de ce partenariat».

Sur le cyclisme, le député poursuit : «la Fédération Internationale de Cyclisme a décidé d'attribuer les championnats du monde de cyclisme au Rwanda et ils vont se dérouler du 21 au 28 septembre prochain à Kigali. Nous demandons à ce que la France et la délégation française ne participent pas à ces Championnats du monde de cyclisme pour ne pas être complice de ce que fait aujourd'hui l'armée rwandaise. Nous demandons d'ailleurs que la Fédération Française de Cyclisme mette la pression à la Fédération Internationale pour faire en sorte que ces championnats du monde de cyclisme n'ait pas lieu au Rwanda, mais se déplacer ailleurs. J'ai appris aussi que le Rwanda avait candidaté pour accueillir un grand prix de Formule 1 dans les prochaines années, là aussi nous serons très vigilants pour le sport ne serve pas d'opération de blanchiment à des gouvernements qui se livre à des atrocités. Évidemment la condamnation très claire de l'exploitation des ressources

naturelles dans l'Est du Congo a un objectif : piller les ressources naturelles de la République Démocratique du Congo qui sont extrêmement riches, qui aujourd'hui servent à financer une armée criminelle et quelques dirigeants rwandais qui s'en mettent dans les poches, au niveau européen, suspension de l'accord de coopération minière signé avec le Rwanda en 2024, ce qui est absolument pour nous aussi hallucinant, c'est-à-dire que en 2024 la situation n'était pas nouvelle et pourtant l'Union Européenne a signé un partenariat avec le Rwanda mais malheureusement l'Union Européenne n'est pas à son coup d'essai puisque nous mobilisons aussi depuis des mois pour suspendre l'accord d'association entre l'Union Européenne et l'État d'Israël, au regard du massacre commis à Gaza et on voit que l'Union Européenne préfère regarder ailleurs, privilégie ses intérêts y compris financiers alors qu'il y a des peuples qui sont massacrés et un embargo sur tous les

minerais, les minerais dit «T3», qui sont aujourd'hui des minerais de guerre, je pense au coltan, à l'étain, au tungstène et au cobalt qui sont aujourd'hui pour la plupart, extrait en RDC acheminés au Rwanda et après exporter. Pour donner un exemple illustré de ce qui se passe, 90% des volumes de coltan qui sont aujourd'hui exportés par le Rwanda, proviennent du Congo». «Des multinationales européennes et françaises sont complices, surtout Total est sur place et continue de verser des dividendes à ses actionnaires, des dividendes qui sont aujourd'hui des dividendes de mort, puisque l'exploitation de ces mines, elle est permise parce qu'on a des armées criminelles notamment le M23 qui en a pris possession, qui permet d'exporter les ressources au Rwanda pour financer tout ce qui se passe et enfin dernier élément, suspension de tous les accords économiques avec le Rwanda c'est pour nous quelque chose de très important

(Suite en page 3).

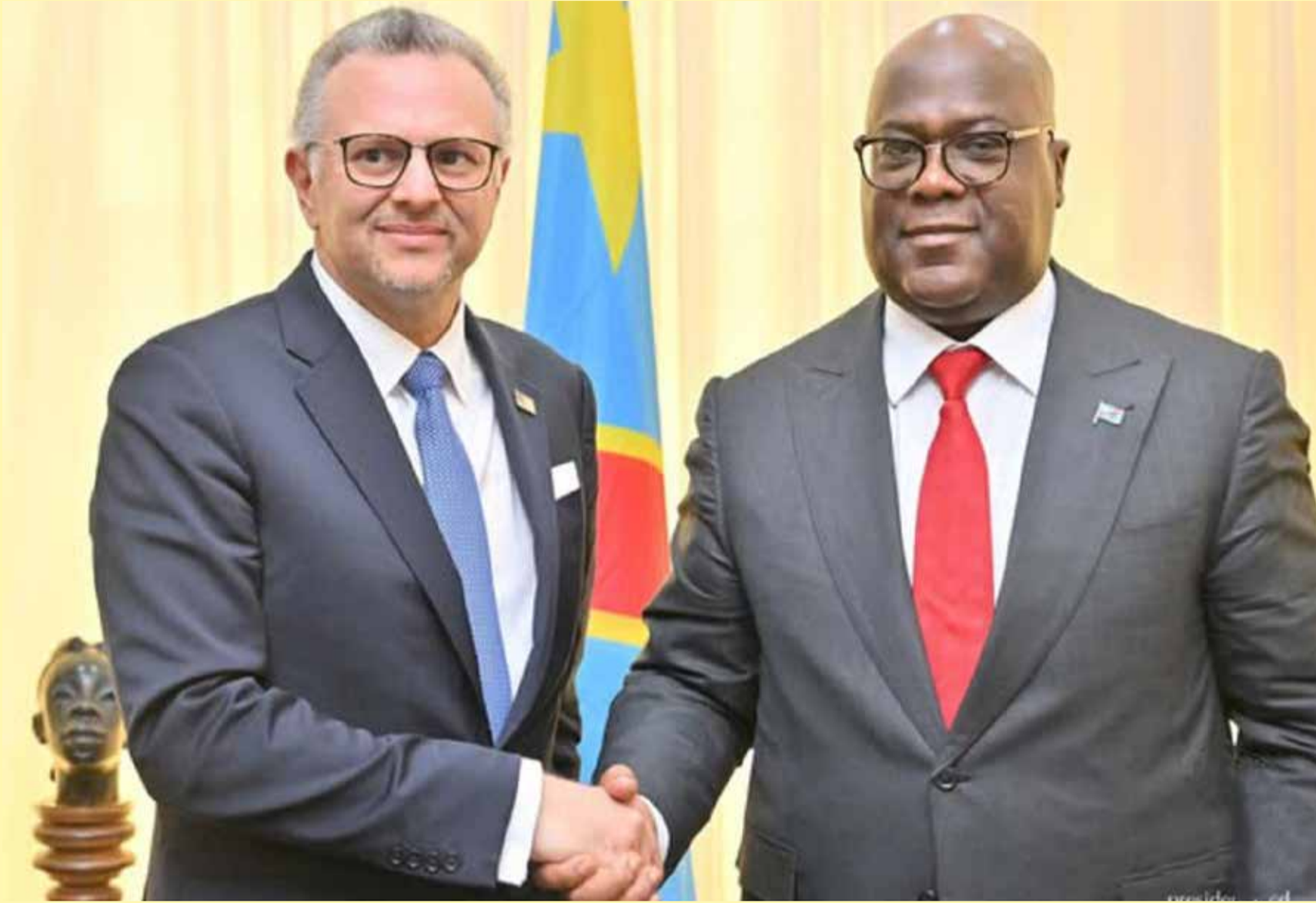
Les sanctions font déjà leur effet au Rwanda

(Suite de la page 2).

parce que l'économie rwandaise, elle est très dépendante des aides et des partenariats extérieurs, un tiers du budget rwandais dépend aujourd'hui d'aide ou de prêt étranger donc la question du levier économique et des sanctions économiques pour faire payer un gouvernement et faire cesser ce qui est en train de se passer, elle doit être à l'ordre du jour»

LE «VA AU DIABLE DE KAGAME».

Puis : «Je terminerai en disant que cette proposition s'inscrit dans ce que nous, nous croyons de la politique, c'est-à-dire une action, pas d'indignation géométrique variable, pas de discours véritablement une volonté politique de faire respecter le droit international. On peut pas avoir un Président de la République et un gouvernement qui fait des leçons à longueur de journée sur les valeurs de la République, sur le droit international, sur la paix dans le monde, qui parle à longueur de journée de sanctions légitimes contre les oligarques russes, mais qui sur d'autres conflits ne prend pas de position, ne prend pas de décision comme s'il y avait des conflits de seconde zone, comme s'il y avait des citoyens et des habitants du monde qui étaient des habitants de seconde zone qui ne méritaient pas que la France s'engage pour sauver leur vie parce que c'est de ça dont on parle aujourd'hui, c'est de sauver la vie de dizaines de milliers de personnes». Lors de son discours du 7 avril 2025 prononcé à Kigali lors du début des commémorations du génocide des Tutsi de 1994, le président rwandais a eu ces mots, à l'adresse des pays qui sanctionnent le Rwanda: «Allez au Diable». «Si quelqu'un vient (...) et dit : «Hé, nous allons vous sanctionner». Quoi ? Allez au diable». Puis : «Vous avez vos propres problèmes à régler. Allez



Massad Boulos, le conseiller principal Afrique du président américain Donald Trump, accueilli à Kinshasa le 3 avril 2025 par le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. DR.

régler vos propres problèmes. Laissez-moi m'occuper des miens». Selon la journaliste belge Colette Breackman, qui a repris des propos d'un proche de Kagame, sans citer son nom, «même ceux qui connaissent les colères du «Boss» ont été surpris par la virulence de ses propos». Il semble que l'ancienne puissance belge ait été particulièrement visée par Kagame, accusée d'avoir œuvré pour que l'Union Européenne décide, à l'unanimité, le 17 mars, d'infliger à son tour des sanctions mais après notamment le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada. La veille de ce vote du Parlement Européen, devant une foule lors d'un meeting matinal à Kigali, Kagame avait déjà fait montre de sa grande colère face à «la petite Belgique». «L'un de nos malheurs est d'avoir été colonisés par un petit pays, la Belgique, qui a divisé notre nation pour la faire paraître aussi petite que lui». Signe que les sanctions font leur effet... De passage à Kigali, venant de Kinshasa, Massad Boulos, le conseiller principal de Donald Trump en

charge de l'Afrique a parlé en diplomate mais tout y était dans son verbe. «Le Président Kagame et moi avons discuté d'une vision pour un partenariat plus étroit à l'avenir. Un partenariat qui repose sur la stabilité régionale et la paix ainsi que sur le développement économique. Avant ma visite ici, j'ai eu le plaisir de m'entretenir avec le Président Tshisekedi, le Président Ruto et le Président Museveni de ces visites. Il m'est apparu clairement à quel point une paix durable est d'une importance vitale pour cette région. Nous soutenons la sécurité et l'intégrité territoriale de tous les États de cette région, de nombreuses entreprises américaines ont déjà investi au Rwanda, le gouvernement du Rwanda a une vision de devenir un leader économique et dispose d'une société prête à faire avancer cette vision. Nous sommes prêts à travailler avec le Rwanda pour atteindre cet objectif. C'est pourquoi trouver une résolution au conflit dans l'Est du Congo est si essentiel car cela libérera le potentiel inexploité de la région. Lors de nos

discussions, le président Kagame s'est engagé à poursuivre cette vision de paix. Je peux confirmer et je peux affirmer que les États-Unis restent également engagés dans cet effort et sont prêts à faciliter une fin au conflit évidemment une fin pacifique à ce conflit, une fin qui permet aux pays de sécuriser leurs frontières et posent les bases d'une économie régionale prospère. Cette relation a un grand potentiel et nous apprécions l'opportunité de discuter de la voie à suivre avec nos homologues ici à Kigali. Nous aimerions absolument voir une paix durable dans la région. Le président Trump est un président de paix. Il soutient la paix. Il est le seul président dans l'histoire récente des États-Unis, dans l'histoire moderne, qui n'a pas commencé de nouvelles guerres. Il est celui qui, lors de son premier mandat, a mis fin à de nombreuses guerres. Il a retiré nos troupes de tant d'endroits et de zones de conflits dans le monde. C'est un homme de paix. Nous avons vu qu'immédiatement après son élection pendant la période de transition, il s'est

engagé dans ses discussions de paix que ce soit au Moyen-Orient ou en Europe de l'Est entre la Russie et l'Ukraine. Nous avons vu que comme par magie en quelques semaines après son élection, un cessez-le feu a été

atteint entre Israël et le Liban et quelques semaines après, un cessez-le feu a été atteint à Gaza et un grand nombre de otages ont été libérés. Et nous, nous voyons ce qui se passe en ce moment en ce qui concerne le conflit

Russo-ukrainien, que nous espérons voir résolu très rapidement et c'est pour cette raison que je suis ici cette semaine, que depuis la semaine dernière en fait, avec mes collègues, c'est la raison pour laquelle nous sommes ici parce que le président Trump est un président qui veut voir la paix réalisée. Il veut que ces conflits se terminent. Il veut qu'ils se terminent rapidement. Il croit fermement que les gens ont souffert énormément et c'est assez, il est temps. Ce conflit particulier dure depuis près de trois décennies. Il est temps de voir une fin, une fin pacifique à cela. Les habitants de cette région des Grands Lacs, du Congo, du Rwanda, des Grands Lacs en général, méritent mieux. Nous avons vu la perte de centaines de milliers de vie, des millions de déplacés et les gens ont souffert trop longtemps. Il est temps d'y mettre fin». Selon tous les observateurs, avec ces développements, Kagame a certainement déjà ordonné à ses 4.000 soldats de quitter le Congo.

D. DADEI ■

Terres rares au menu

Rçu à Kinshasa le 3 avril 2025 par le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Massad Boulos, le conseiller principal Afrique de Donald Trump, accompagné de Mme Corina Sanders, Secrétaire d'État adjointe pour les Affaires africaines et de Dan Dunham, Directeur du Conseil National de Sécurité pour l'Afrique, a eu un long échange avec le Chef de l'État.

S'exprimant en français au sortir de cette rencontre, il a déclaré: «Vous avez entendu parler d'un accord sur les minéraux. Nous avons pris connaissance de la proposition

de la RDC, et je suis heureux d'annoncer que le Président et moi, avons convenu d'une voie à suivre pour son élaboration. Je me réjouis de collaborer avec le Président Félix Tshisekedi et son équipe pour établir une relation plus profonde qui profite au peuple congolais et au peuple américain, et pour stimuler des investissements du secteur privé américain en RDC, notamment dans le secteur minier, dans l'objectif commun de contribuer à la prospérité de nos deux pays». Puis : «Nous avons besoin d'un environnement le plus propice aux affaires pour atteindre cet objectif. Soyez assurés que des entreprises américaines

opèrent en toute transparence et stimuleront les économies locales. Il s'agit d'investissements de plusieurs milliards de \$US. Il s'agit d'emplois, de transfert de connaissances et d'investissements dans l'infrastructure. Il ne peut y avoir de prospérité économique sans sécurité». Sur la guerre rwandaise, Massad Boulo : «Nous souhaitons une paix durable qui affirme l'intégrité territoriale et la souveraineté de la RDC et qui projette les bases d'une économie régionale florissante. Cette relation présente un grand potentiel, et nous apprécions l'occasion de discuter de la voie à suivre avec nos homologues ici à Kinshasa».

Matata

Ponyo, la justice se ressaisit

On dit des avocats qu'ils sont des génies créatifs. Eux seuls peuvent convaincre le public en présentant le tableau noir d'une classe comme étant de couleur rouge. Les élèves peuvent beau protester, si le public ne prend pas garde, les avocats lui feront avaler des couleuvres.

Car en effet, comment comprendre une thèse mille fois défendue par Me Raphaël Nyabirungu Mwene Songa, Professeur Émérite, Doyen Honoraire de la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa, Avocat près la Cour de Cassation et le Conseil d'État que le législateur congolais ait pu imaginer qu'un homme sur terre ne puisse jamais être poursuivi devant aucune cour congolaise ? Même si une telle présentation - une telle thèse, une telle défense - pour un avocat, n'a jamais été gratuite, qu'elle se paie cash, et souvent, des millions de \$US quand le client pèse lourd comme c'est le cas. Quand de part le monde, en France, aux États-Unis, en Corée (du Sud), des Dirigeants en place ou non, sont déférés devant un juge, entendus, condamnés ou pas, le législateur congolais aurait-il été si plaisantin pour envisager «l'homme libre éternel», quoi qu'il en coûte ? Les articles de la Constitution de la République auxquels se réfère le Professeur Émérite Me Raphaël Nyabirungu Mwene Songa ? Ils vont de l'art. 163 à l'art. 168 : «La Cour Constitutionnelle est la juridiction pénale du Chef de l'État et du Premier ministre



Matata en cravate rouge, à sa dr., son ami le SudAf Grobler Kristo Stephanus. DR.

dans les cas et conditions prévus par la Constitution», art. 163 ; «la Cour Constitutionnelle est le juge pénal du Président de la République et du Premier ministre pour des infractions politiques de haute trahison, d'outrage au Parlement, d'atteinte à l'honneur ou à la probité ainsi que pour les délits d'initié et pour les autres infractions de droit commun commises dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions. Elle est également compétente pour juger leurs co-auteurs et complices», art. 164 ; «Sans préjudice des autres dispositions de la présente Constitution, il y a haute trahison lorsque le Président de la République a violé intentionnellement la Constitution ou lorsque lui ou le Premier ministre sont reconnus auteurs, co-auteurs ou complices de violations graves et caractérisées des Droits de l'Homme, de cession d'une partie du territoire national. Il y a atteinte à l'honneur ou à la probité notamment lorsque le comportement personnel du Président de la République ou du Premier ministre est

contraire aux bonnes mœurs ou qu'ils sont reconnus auteurs, co-auteurs ou complices de malversations, de corruption ou d'enrichissement illicite. Il y a délit d'initié dans le cas du Président de la République ou du Premier ministre lorsqu'il effectue des opérations sur valeurs immobilières ou sur marchandises à l'égard desquelles il possède des informations privilégiées et dont il tire profit avant que ces informations soient connues du public. Le délit d'initié englobe l'achat ou la vente d'actions fondée sur des renseignements qui ne seraient jamais divulgués aux actionnaires. Il y a outrage au Parlement lorsque sur des questions posées par l'une ou l'autre Chambre du Parlement sur l'activité gouvernementale, le Premier ministre ne fournit aucune réponse dans un délai de trente jours», art. 165 ; «la décision de poursuites ainsi que la mise en accusation du Président de la République et du Premier ministre sont votées à la majorité des deux tiers des membres du Parlement composant le Congrès suivant la

procédure prévue par le Règlement intérieur (...)», art. 166 ; «En cas de condamnation, le Président de la République et le Premier ministre sont déchus de leurs charges. La déchéance est prononcée par la cour constitutionnelle. Pour les infractions commises en dehors de l'exercice de leurs fonctions, les poursuites contre le Président de la République et le Premier ministre sont suspendues jusqu'à l'expiration de leurs mandats. Pendant ce temps, la prescription est suspendue», art. 167. «Les arrêts de la Cour constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours et sont immédiatement exécutoires. Ils sont obligatoires et s'imposent aux pouvoirs publics, à toutes les autorités administratives et juridictionnelles, civiles et militaires ainsi qu'aux particuliers. Tout acte déclaré non conforme à la Constitution est nul de plein droit», art. 168.

ON A BEAU TOURNER ET RELIRE.

On a beau lire et relire ces textes écrits en français, on a beau tourner et retourner

la Constitution de la République (version modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006), nulle part, le législateur ne laisse entendre que jamais un ancien Premier ministre ne pourrait être poursuivi par une cour au Congo. Où donc ce Professeur Émérite Raphaël Nyabirungu a-t-il trouvé cette invention qui a fait la honte de la justice de notre pays en faisant tant traîner cette affaire de détournement de fonds publics décaissés par le Trésor public dans le cadre d'un projet de parc agro-industriel qui n'a jamais vu le jour ? Bukanga Lonzo ? Un contrat signé de gré à gré, n'ayant pas, comme plusieurs autres, respecté la loi sur la passation des marchés publics, n'ayant jamais sollicité, ni requis l'autorisation de la DGCM, la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics, sortant très souvent, des cadres légaux. Un projet pourtant présenté comme «majeur, structurant, devant pousser le

Congo à l'émergence économique et sociale».

Un total de 287.050.817,91 \$US (deux cents quatre-vingt-sept millions de \$US), 285.939.621,87 \$US décaissés et liquidés par le Trésor public congolais, 1.115.196,04 \$US déboursés par le FPI, le Fonds de Promotion de l'Industrie. Qui a géré ces deux cents quatre-vingt-sept millions de \$US? Nul autre sinon le Premier ministre de l'époque, Son Excellence Augustin Matata Ponyo Mapon. Par qui sont passés ces deux cents quatre-vingt-sept millions de \$US? Par un homme d'affaires d'origine sud-africaine, Grobler Kristo Stephanus et la société Africom. Qui a procédé au paiement de ces fonds deux cents quatre-vingt-sept millions de \$US? Le gouverneur de la Banque Centrale du Congo de l'époque, Déogratias Mutombo Mwana Nyembo. Les trois prévenus ont été appelés lundi 14 avril 2025 par la Cour Constitutionnelle. Me Raphaël Nyabirungu Mwene Songa a fait résonner sa musique trop entendue. Lorsqu'en 2021, l'IGF, l'Inspection Générale des Finances éclabousse l'affaire, Augustin Matata Ponyo Mapon est Conseiller du Président guinéen Alpha Condé. Le 7 mai 2021, Matata annonce son retour à Kinshasa sans donner de date précise. Il a décidé d'écourter son séjour à Conakry où il dit s'être trouvé en « séjour de travail (...) au service de l'Afrique » ; il rentre « à Kinshasa pour faire face à une justice politique instrumentalisée », écrit-il sur son compte Twitter, assurant être « fier d'avoir servi (son)

pays dans la transparence » et croit « en la force de la vérité ». À son arrivée à l'aéroport de N'Djili, l'ancien Premier ministre est sur le même registre, sur son compte Twitter : «Je viens d'arriver à Kin pour répondre à la Justice. Je remercie les Congolais qui, par amour pour la RDC, m'ont prié de ne pas revenir au pays. Je leur dis: par amour pour la RDC, certains d'entre nous doivent avoir le courage de braver l'injustice. Les jeunes surtout en ont besoin». Peu après, dans la tour des Champs-Élysées congolais, au 364, 5ème étage, où il abrite aussi son projet phare Congo Challenge, Matata réunit un parterre d'amis journalistes triés sur le volet, étale sa ligne de défense. «Il n'a jamais rien signé. Tout l'était par ses ministres sectoriels. Il n'a jamais rien décidé. Tout l'était en Conseil des ministres. Et l'on sait par qui il est présidé». Il noie l'ex-Président de la République Kabila. Oubliant que si celui peut être poursuivi, il le sera difficilement en cette matière, étant donné son irresponsabilité devant le Parlement. Encore que beaucoup de décisions, lors de cette période, avaient été prises, à l'Hôtel du Conseil lors des réunions « des groupes thématiques », et, en l'espèce, dans le groupe « secteurs productifs ». Depuis mai 2021, rien ! Lundi 14 avril 2025, le président de la Haute Cour Dieudonné Kamuleta Badibanga a entendu le Professeur Émérite Nyabirungu mais a sonné le tocsin : «Allons sur le fond ». Prochaine audience : mercredi 23 avril.

ALUNGA MBUWA ■

Des ministres sous le joug de Directeurs Généraux des entreprises de l'État

Des PCA sont vent debout. Très remontés. Des D-G qui n'exécutent pas des décisions des conseils d'administration ou rechignent de les exécuter. Des décrets signés qui retirent des droits acquis aux Présidents des Conseils d'Administration, tels les soins médicaux, le véhicule de service, etc., prévus par le traité de l'OHADA, les statuts des Entreprises publiques et les règlements intérieurs !

Qu'est-ce qu'il se passe au sein des entreprises et des établissements publics ? Des ministres de la République sous gestion, mieux sous haut commandement des Directeurs Généraux des Entreprises de l'État, sont de connivence avec des DG qu'ils poussent à ne pas suivre les instructions des conseils d'administration qui sont statutairement des organes dirigeants des entreprises. D'autres ministres s'arrogent le pouvoir de procéder à des remplacements précipités. L'un des conflits a lieu à la Snél, la Société nationale d'électricité mais aussi entre le ministre de l'Industrie et le Directeur Général de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Entrepreneuriat du Congo, ANADEC, où le ministre de tutelle Louis Watum Kabamba a décidé d'évincer le Directeur Général, le Professeur assistant de l'Université de Bunia Godefroy Kizaba Amkampese nommé le 8 juillet 2023. « Depuis sa prise des fonctions, le ministre de l'Industrie Louis Watum s'illustre par des conflits d'intérêt avec les gestionnaires des entreprises publiques sous sa tutelle en imposant des paiements des frais de commission exorbitants pour la partici-



Ci-haut, Louis Watum Kabamba et Godefroy Kizaba Amkampese. Ci-bas, Djena Bassiala Nlandu. DR.

pation des membres de son cabinet aux travaux divers avec lesdites entreprises. Il est important que sa hiérarchie notamment la Primature puisse lever cette suspension qui n'honore pas la fonction d'État que le ministre de l'Industrie Louis Watum occupe car il s'agit d'une mesure basée sur des faits politiques cachés», a écrit récemment sur un site en ligne un «journaliste indépendant».

UN TOCSIN.

Un autre conflit ouvert touche le FPI, le Fonds de Promotion de l'Industrie où Louis Watum Kabamba s'en serait pris à la D-GA, Mme Djena Bassiala Nlandu nommée le 12 décembre 2023 par ordonnance présidentielle. Reste que pour les PCA, le Conseil d'Administration est l'organe qui statutairement administre la société, décide lors des réunions du conseil d'administration en présence du Directeur Général ; le président du Conseil d'Administration préside les réunions du Conseil d'Administration comme les Assemblées Générales ordinaires ou extraordinaires en présence du Directeur Général et des



représentants de l'État actionnaire voire unique (dans certains cas), suit l'exécution des décisions par le Directeur Général dont le Conseil d'Administration assure le contrôle de la gestion. Est-ce l'immixtion des ministres sectoriels dans la gestion des entreprises publiques qui les amène à se méfier des conseils d'administration ? Un mémo confidentiel coupé-feu rédigé par un team de PCA est consacré à la gestion de leurs entités. Il en dit long. «La gestion des Entreprises et Établissements Publics revêt un caractère hautement sécuritaire. Une bonne

gestion permet d'assurer la quiétude et la paix sociale pour éviter le soulèvement de la population ou le désaveu du régime en place. Malheureusement, le cadre légal et réglementaire de la gestion de nos entités n'est pas respecté par les Directeurs Généraux en connivence avec les ministres sectoriels qui interagissent pour éviter le contrôle des Conseils d'Administration dans le but de faciliter leur enrichissement illicite sur pied de détournement et appauvrissement du tissu social de notre pays», lit-on. Puis : «Aussi, de par la loi, nous sommes la seule interface légitime avec les Ministres



et Institutions, les DG devraient s'y conformer et les Ministres s'y résoudre. Nous sommes des acteurs politiques, nommés par Son Excellence Monsieur le Président de la République. Nous lui sommes donc redevables. Le rôle de contrôle, de décision, d'orientation et de conception du Conseil d'Administration en fait un canal d'alimentation d'informations pour les «Services». Nous isoler c'est isoler les «Services». Affaiblir les PCA c'est affaiblir le Chef». Les PCA dénoncent particulièrement un : «affaiblissement (des PCA qui) tend à se matérialiser depuis la prise par Son

Excellence Madame la Première Ministre de deux décrets, en date du 04 octobre 2024, celui n°24/08 et celui n°23/14B modifiant et complétant les décrets n°23/14 et 23/14B du 12 avril 2023 portant statut des mandataires publics dans les entreprises et établissements publics qui, en substance, réduisent les pouvoirs des PCA». Et, «dans la recherche de la construction de l'unité nationale, nous constituons un véritable levier, car la paix sociale dépend des facteurs économiques corollaires de nos gestions». Les Services de renseignement seraient-ils au courant de cette montée de colère des PCA qui réclament d'une part la réduction des immixtions des ministres sectoriels dans la gestion de leurs entités, d'autre part, l'annulation administrative ou juridictionnelle des décrets décriés ? Est-ce à la suite de constat que le Président de la République, Chef de l'État a, lors du conseil des ministres réuni le vendredi 11 avril, haussé le ton en insistant qu'aucune décision ne peut être prise contre un mandataire public sans

son blanc seing ? Reste que cette communication présidentielle a sonné comme un tocsin. Ce point qui, en conseil des ministres, portait sur « la problématique de suspension des mandataires publics » figurait vendredi 11 avril à la troisième place de la communication du Président de la République. Il a été détaillé par le porte-parole du Gouverneur Patrick Muyaya Katembwe dans son compte-rendu fait à la presse. « Le Président de la République est revenu sur le constat des tensions concernant la gestion des actions disciplinaires à l'égard des mandataires publics tant au sein des entreprises du portefeuille que des établissements publics de l'État. En vue de garantir le fonctionnement harmonieux et de préserver la paix sociale, le Président de la République, sans préjudice des textes légaux et réglementaires, a décidé que toute initiative de suspension d'un mandataire par sa tutelle lui soit systématiquement communiquée pour approbation préalable et expresse, la Première ministre informée. Cette mesure vise à assurer que toutes les décisions soient prises en toute transparence et conformément aux règles en vigueur. Tous les cas de suspension litigieux et ceux contestés en cours doivent lui être communiqués dans les meilleurs délais. Par ailleurs, le Président de la République a engagé la Première ministre à organiser régulièrement avec le concours de son cabinet, du ministre du Portefeuille, des sessions de formation à l'attention des responsables tant des entreprises et établissements publics que de la tutelle sur les procédés disciplinaires afin d'éviter les abus et de garantir les droits et obligations des uns et des autres ».

D. DADEI ■

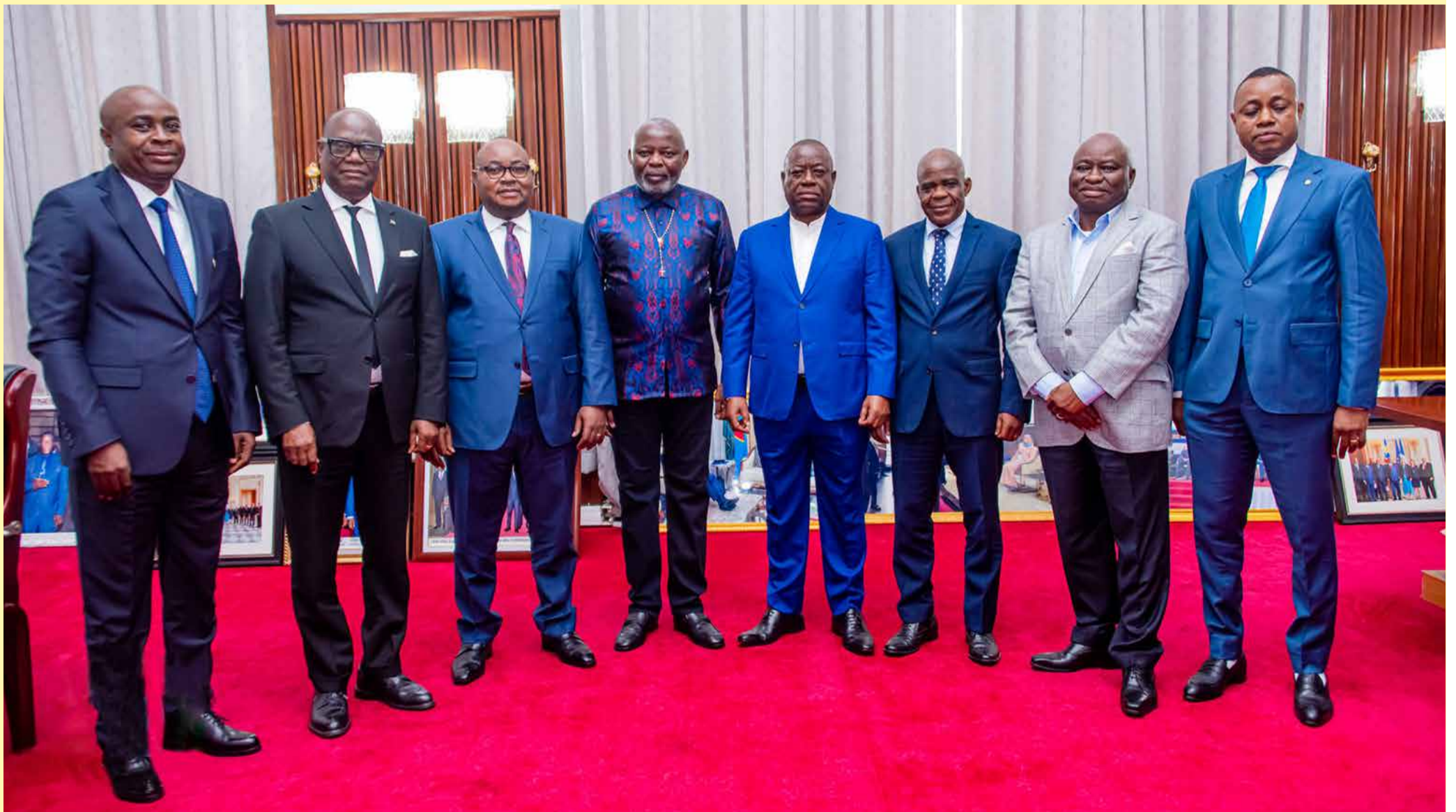
Les élus de Masimanimba et Yakoma entrent au Parlement

Enfin! La province du Kwilu, l'une des trois provinces avec le Maï-Ndombe et le Kwango de l'espace Grand Bandundu, entrée dans la ligne finale de normalisation/légitimation de ses Institutions, a vu ses 5 élus nationaux de la circonscription de Masimanimba faire leur entrée à l'Assemblée nationale sous des applaudissements frénétiques de leurs collègues députés, signe de bienvenue, après un vote à l'unanimité de la plénière validant leurs pouvoirs. Après plus d'un an de fonctionnement sans autorités légitimes à la fois au niveau national (Sénat) qu'à celui provincial (Assemblée provinciale, Bureau de l'Assemblée provinciale, Gouverneur, Vice-Gouverneur, Gouvernement provincial, Sénateurs), le Kwilu s'est donc engagé il y a peu dans l'ultime course.

POUVOIRS VALIDÉS PAR LA CHAMBRE.
Après l'annulation le 5 janvier 2024 des scrutins de la circonscription de Masimanimba par la Commission Électorale Nationale Indépendante, CÉNI, la réorganisation de ces scrutins plus d'un an après, le 15 décembre 2024, a donc donné à la circonscription ses cinq Députés nationaux dont la province est fière tout comme le pays.
Il s'agit de Didier Mazenga Mukanzu (PALU, Parti Lumumbiste Unifié), Jean Kamisendu Kutuka (AAAD, Action des Alliés Acquis à la Démocratie), Tryphon Kin-kiey Mulumba (AAAP, Alliance des Acteurs Attachés au Peuple également élu député provincial), Donald Sindani Kandambu (4AC, Action Alternative des Acteurs pour l'Amour du Congo, l'autre élu aussi député provincial)



Ci-haut, neuf des dix nouveaux Députés présents font un salut protocolaire à la plénière qui venait de valider leurs pouvoirs. Ci-bas, photo de famille des 7 députés élus de Masimanimba (Kwilu) et de Yakoma (Nord-Ubangi) à l'issue d'une visite de famille rendue à son bureau à l'Hon. Vital Kamerhe Lwa Kanyinginy Nkingi, président de la Chambre basse. DR.



et Paul Delacroix Luwansangu (UDPS/Tshisekedi). Tous membres de la plateforme présidentielle, USN, l'Union Sacrée de la Nation. Auditionnés le 4 avril 2025 dans la salle des banquets du

Palais du peuple lors d'une plénière de la PAJ, la Commission Politique, Administrative et Juridique présidée par le Député National, le Professeur André Mbata Betu Kumesu Mangu, les cinq Députés de

Masimanimba, les deux Députés de Yakoma et les trois suppléants des trois personnalités frappées d'incompatibilité après leur nomination à des fonctions exécutives, ont vu le même 4 avril leurs

pouvoirs validés à l'unanimité par la plénière de l'Assemblée Nationale et avec des applaudissements nourris. Avec désormais ses 500 Députés, la Chambre basse affiche ainsi au grand complet.

Après qu'ils eurent accompli les différentes formalités administratives requises, les dix nouveaux députés nationaux ont pris part, une semaine plus tard, le 11 avril, à leur toute première plé-

nière à la Chambre basse pour certains, d'autres marquaient ainsi leur retour dans les travées du Palais du Peuple. Nombre d'entre eux avaient des caméras de télévisions braquées sur eux...
ALUNGA MBUWA

Tryphon Kin-kiey Mulumba est allé dire merci à Masimanimba



Ci-ht, à l'entrée du centre de Kitoy, chef-lieu du secteur du même nom qui lui a apporté le plus de voix. Ci-bas, à l'entrée de la cité de Masi. DR.

Pour son Mayumbu natal, il n'avait à la bouche que «merci, merci, merci». À son arrivée ce jour-là, samedi 5 avril 2025, dès le lendemain de la validation de ses pouvoirs à l'Assemblée Nationale, à la cité de Masimanimba, chef-lieu du territoire du même nom situé sur la nationale n°1 à califourchon entre les villes de Kenge et Kikwit comme au centre de Kitoy, chef-lieu du secteur du même nom, à la même heure 14:00', le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba n'avait en effet que «merci, merci, merci» à la bouche.

«Je n'ai pas un autre message que je vous ai porté ici, aujourd'hui, sinon celui de vous dire, à vous Peuple de Masimanimba, à vous Peuple des dix secteurs de Masimanimba, à vous Peuple de Kitoy, merci, merci, merci», n'a eu de cesse de dire, de répéter « le Double Brassard » de la circonscription de Masimanimba, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba, Kkmtry, élu doublement Député, aux Législatives Nationales comme aux Législatives Provinciales. A



son arrivée à la cité de Masimanimba, à 377 kms de Kinshasa sur la nationale n°1 où il fut contraint et forcé par la foule de ses partisans de parcourir un kilomètre à pied aux cris de différents noms que la contrée lui a donnés («Yha Khala», «Bakala Ya Ngolo», «Bohica» du nom de l'invincible boxeur du monde connu à ce jour), Tryphon Kin-kiey Mulumba n'avait su retenir son émotion devant cette foule rangée sur la chaussée comme de part et part de la nationale n°1 conduisant à la grande ville de Kikwit. Le Professeur réélu à Masimanimba pour la énième fois a fait glisser une larme sur la joue à la vue de ce fleuve noir.

«Je ne sais pas quoi dire à cette population qui m'aime tant,

qui m'a toujours massivement voté depuis 2006 lors de tous ces scrutins auxquels j'ai pris part, qui vient de me confier deux mandats cette fois comme Député National et comme Député Provincial - et c'est la première fois que je sollicitais ces deux mandats - déjouant superbement tous les complots perpétrés par des diables d'ailleurs comme d'ici contre ma personne et contre ma circonscription de Masimanimba, contre ma province du Kwilu», a-t-il poursuivi, ne cessant de saluer de ses deux mains une foule en liesse.

LE SAMARITAIN QUI REVIENT. Dans les jardins de sa résidence sur la nationale n°1 où un groupe folklorique emblématique Mbala

venu de Kikwit se rendait ici pour la troisième fois, cette fois pour animer un déplacement de remerciement, Tryphon Kin-kiey Mulumba remercie Dieu, rappelle l'Évangile de Jésus-Christ selon Saint Luc, chapitre 17, versets 11 à 19. « Jésus, se rendant à Jérusalem, passait entre la Samarie et la Galilée. Comme il entra dans un village, dix lépreux vinrent à sa rencontre. Se tenant à distance, ils élevèrent la voix, et dirent : « Jésus, maître, aie pitié de nous ! » Dès qu'il les eut vus, il leur dit : « Allez vous montrer aux sacrificateurs ». Et, pendant qu'ils y allaient, il arriva qu'ils furent guéris. L'un d'eux, se voyant guéri, revint sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix. Il tomba sur sa face aux pieds

de Jésus, et lui rendit grâce. C'était un Samaritain. Jésus, prenant la parole, dit : « Les dix n'ont-ils pas été guéris ? Et les neuf autres, où sont-ils ? Ne s'est-il trouvé que cet étranger pour revenir et donner gloire à Dieu ? Puis il lui dit : Lève-toi, va ; ta foi t'a sauvé ». Lui, Tryphon Kin-kiey Mulumba était ce Samaritain revenu remercier le fils de Dieu pour ce qu'il avait accompli. Le « Double Brassard » ne cessait d'invoquer tous ces embûches que ses adversaires avaient semées sur son parcours tout au long des deux récents cycles électoraux. Lors des élections de 2018, il fut sévèrement puni par l'alors tout puissant parti politique au pouvoir, dont les dirigeants se permettaient tout,

le PPRD-FCC de Joseph Kabila.

STRATÉGIE D'EFFACEMENT. Sentant le régime aller droit à son déclin sans qu'aucune action prodiguée n'ait été envisagée, celui que certains de ses proches vantent l'esprit prophétique, qui fut l'un des personnages clés d'une majorité présidentielle plurielle et Vice-président de l'un des plus importants regroupements politiques du pays, l'ABCE, l'Alliance des Bâtisseurs pour un Congo Émergent, décida de prendre ses cliques et ses claques, de déposer sa candidature à la présidence de la République en versant de sa poche au Trésor public la caution légale de 100.000 \$US, ce qui sonna comme un coup de tonnerre

dans les rangs du PPRD-FCC. Puis, plus tard, voyant des divisions monter en puissance dans son fief électoral sociologique du fait d'une accumulation insensée de candidatures à la Présidence de la République, dont certaines montées de toutes pièces par des adversaires politiques voulant lui faire ombre, Tryphon Kin-kiey Mulumba décida de rallier le ticket CACH, Cap pour le Changement (Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo-Vital Kemerhe Lwa Kanyinginyi Nkingi) porté par le Candidat Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo au lendemain de l'échec de la réunion de Genève et devient le troisième personnage du CACH, ce qui fut considéré comme un crime de lèse majesté par le régime Kabila. Voilà comment des caciques multiplièrent les stratégies d'effacement de la circonscription électorale de Masimanimba. Par des millions de \$US accumulés ça et là par le fait d'opérations de détournement de fonds publics ou de corruption, ils recrutèrent des individus qui n'incarnaient malheureusement nullement la société et ne pouvaient porter la voix de celle-ci. Cela ne les empêcha point de fabriquer

(suite à la page 8).

Tryphon Kin-kiey Mulumba rappelle un parcours emprunté semé d'embûches



À l'entrée de Kitoy, le chef-lieu du secteur portant le même nom qui lui a apporté le plus de voix. Contraint de faire une marche à pied. DR.

(suite de la page 7).

des listes d'élus nationaux et provinciaux de connivence avec des cellules nichées au sein de la Commission Électorale Nationale Indépendante, CÉNI, dont ils avaient parfaitement le contrôle, dans une stratégie conçue de cohabitation politique. Contraints face à la pression de l'opinion publique, ils savaient qu'ils n'avaient d'autres choix que d'accepter de céder le poste protocolaire de Président de la République « qui règne mais ne gouverne pas » tout en s'assurant de garder une écrasante majorité

des députés à l'Assemblée Nationale, au Sénat et dans les Assemblées Provinciales. Ainsi, ils gardaient le contrôle de l'essentiel du pouvoir, l'Exécutif, aussi bien au niveau national que provincial. Ainsi, pour tout clore dès le départ, ils effacèrent les votes d'un homme qui n'avait jamais cessé d'être populaire, qui avait été tout le temps élu et réélu lors des élections dans son fief.

L'ANNULATION DES SCRUTINS. Et bis repetita. Le crime n'étant jamais parfait, vinrent les élections générales du 20 décembre 2023 et l'incroyable

décision d'annulation des scrutins de Masimanimba par la même CÉNI. Une centrale électorale qui, un jour, invoquait de manière chaotique des brutalités portées sur des forces de l'ordre ou des agents de la CÉNI sans apporter la moindre preuve, ou la fraude électorale opérée par des candidats ayant disposé mystérieusement à leurs domiciles des « machines à voter », poussant le ridicule jusqu'à publier des listes de fraudeurs sans que dans certains cas, elle n'ait pu apporter le moindre début de preuve quand des agents de la CÉNI

que celle-ci fit mettre en prison, furent libérés par la justice pour absence de preuves après de longs mois de détention. Se succédèrent de longs mois de débats et des tentatives funestes. Mais les scrutins de Masimanimba furent malgré tout réorganisés un an plus tard, le 15 décembre 2024, avec néanmoins de nouvelles surprises. Alors que ces scrutins de Masimanimba de décembre 2024 seront un jour cités comme exemple de transparence, des contestations loufoques de résultats furent enregistrées devant la Haute Cour du pays, la Cour

Constitutionnelle. L'un des Députés proclamés élus par la CÉNI et qui fut attaqué par deux actions contre des sacs de \$US distribués par des mentors ? Le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba ! L'un de ces contestataires, un parfait inconnu à Masimanimba prétendait avoir gagné 12.000 voix et attribuait 700 voix à Tryphon Kin-kiey Mulumba ! Le 20 janvier 2025, malgré de cartons de \$US disponibles par des mentors, la Cour Constitutionnelle rendait son arrêt définitif. «Après proclamation des résultats provisoires (par la CÉNI, ndlr),

le greffe électoral avait enregistré 8 recours en contestation des résultats dans les deux circonscriptions précitées. Après examen desdits recours, la Cour a rendu les arrêts d'irrecevabilité et de non fondement. La Cour observe que sept nouveaux sièges à l'Assemblée Nationale sont pourvus en raison de deux pour la circonscription électorale de Yakoma et cinq pour la circonscription électorale de Masimanimba », déclare le président de la Cour Constitutionnelle, Dieudonné Kamuleta Badibanga lors de la lecture publique de l'arrêt de son institution.

Affaire politique définitivement classée. Qu'est-ce que la politique peut être dangereuse ! On comprend cette larme que «Yha Khala, Bakala Ya Ngolo, Bohica» fit glisser sur sa joue à son arrivée dans son Mayumbu. Une larme sortie non pour lui mais pour la contrée humiliée mais réhabilitée. Kkmtry a eu des mots pour «nos frères et sœurs du Kivu qui font face à une guerre atroce et injuste», a appelé «les jeunes qui s'en sentent la vocation à gagner les rangs des forces armées du pays pour bouter hors du Congo nos ennemis ». **ALUNGA MBUWA**

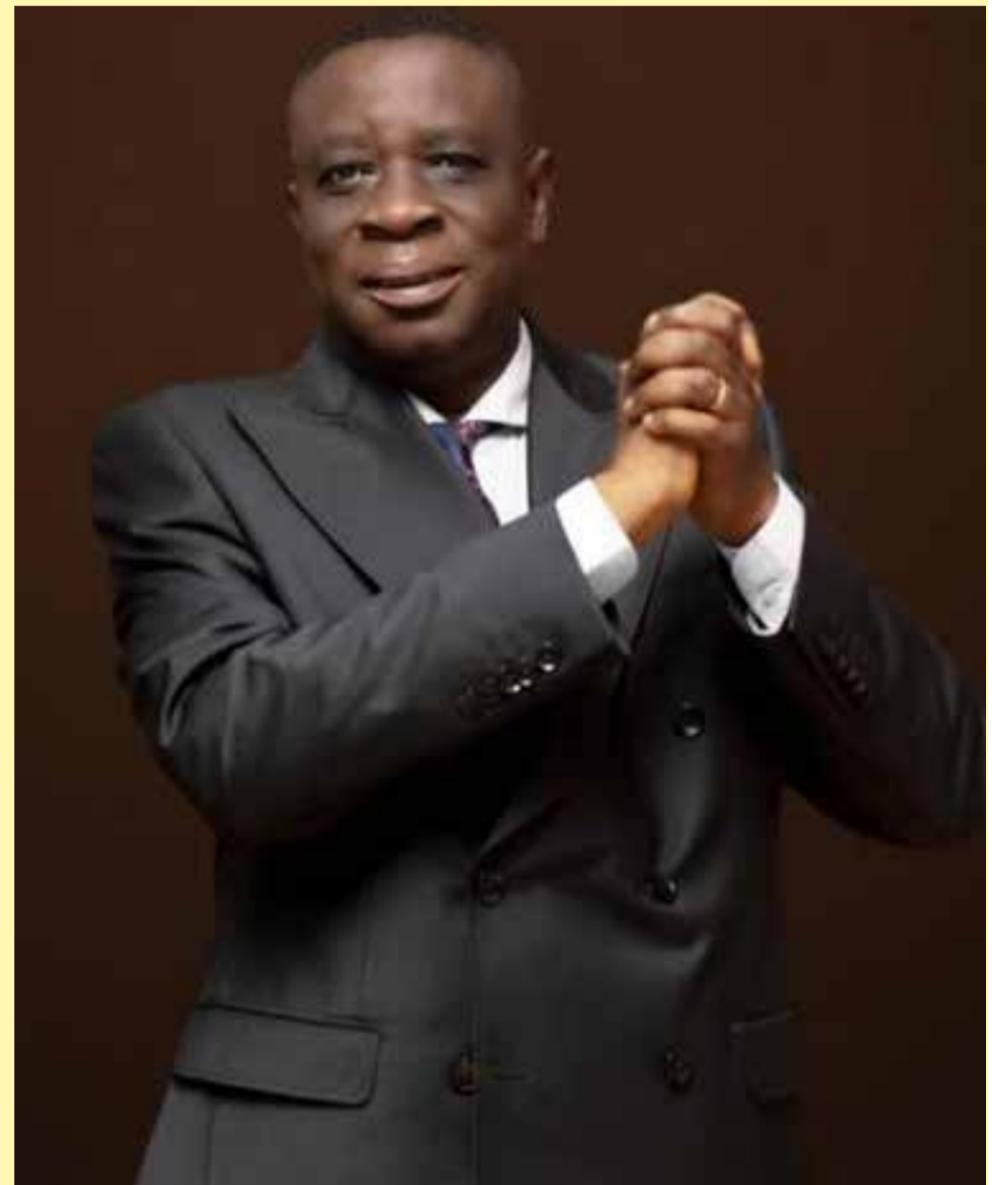


À l'entrée de la cité de Masimanimba, le Double Brassard Yha Khala est contraint de faire une marche à pied jusqu'à sa résidence. DR.

Les autorités provinciales élues du Kwilu en voie d'être installées

Au moment où nous allons sous presses, en attendant l'ordonnance présidentielle qui décidera d'investir ou non le ticket de l'Exécutif provincial conduit par le gouverneur élu, l'Hon. Philippe Akamituna Ndolo (circ. Bagata, regroupement politique AACPG, Alliance pour l'Avènement d'un Congo Prospère et Grand de l'ex-ministre d'État en charge de l'Urbanisme et Habitat Pius Muabulu Mbayu Mukala) avec comme Vice-gouverneur Me Espoir Masamanki Iziri (circ. Bulungu, UDPS/Tshisekedi), la province du Kwilu dispose d'ores et déjà d'une Assemblée provinciale avec un bureau définitif. Celui-ci comprend l'Hon. Claude Kumpel Mpasu (président, circ. Idiofa, regroupement politique AB, Agissons et Bâtissons de l'ancien Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge aujourd'hui président du Sénat et du ministre d'État Guy Loando Mboyo), l'Hon. Serge Maseka Mandela (vice-président, circ. Bulungu), l'Hon. Sylvain Diasso Muyanga (questeur, circ. Bulungu), l'Hon. Désiré Iyemvela Eminga (rapporteur, circ. Bandundu Ville) et David Livingstone Mabanza (rapporteur adjoint, circ. Gungu).

Le bureau définitif de l'Assemblée provinciale du Kwilu a été élu le 28 mars et investi le même jour reprenant le portefeuille que détenait depuis plus d'un an le professeur Oscar Nsaman-O-Lutu au titre de président de bureau d'âge (bureau provisoire) dont aucun membre n'a été porté au bureau définitif. Avant de prendre ses fonctions, le ticket de l'Exécutif doit néanmoins attendre une ordonnance prési-

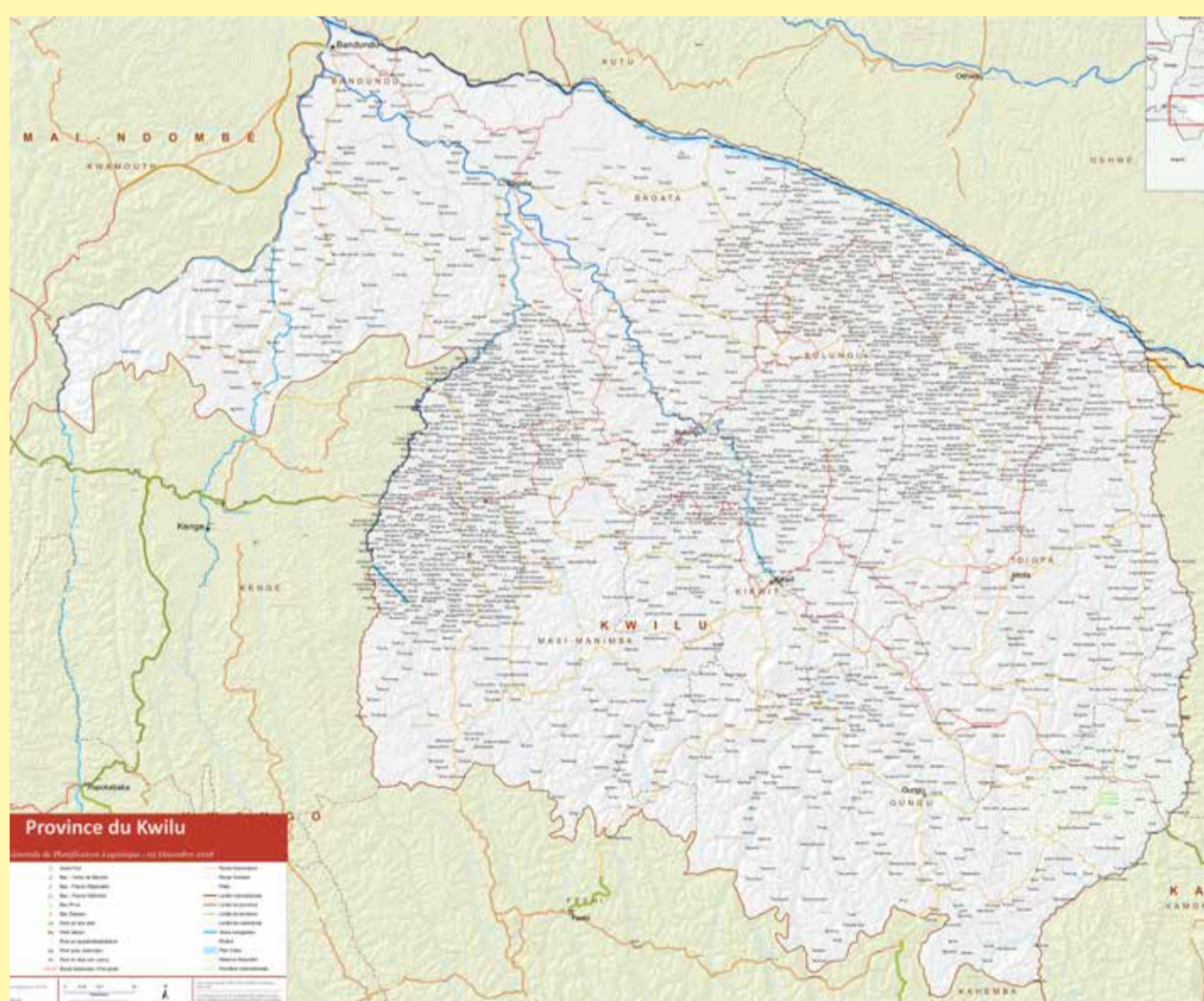


À g., l'Hon. Claude Kumpel Mpasu (circ. Idiofa), le tout nouveau Président de l'Assemblée provinciale du Kwilu. À dr., l'Hon. Philippe Akamituna Ndolo (circ. Bagata) élu Gouverneur de la province avec dans le ticket comme Vice-gouverneur Me Espoir Masamanki Iziri (circ. Bulungu). Ci-bas, le Kwilu vu sur la carte géographique. DR.

dentielle d'investiture. En effet, si le Gouverneur et le Vice-Gouverneur sont élus par les députés provinciaux pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois au sein ou en dehors de l'Assemblée provinciale, l'art. 198, al. 1 de la Constitution de la République dispose qu'« ils sont investis par ordonnance du Président de la République » mais cette ordonnance est loin d'être automatique.

UNE ORDONNANCE PRÉSIDENTIELLE.

C'est au Président de la République de juger par son pouvoir discrétionnaire les résultats de ces élections et donc si celles-ci se sont déroulées correctement avant de les sanctionner. Certes, la Constitution de la République reste muette quant au timing dont dispose le Chef de l'État pour se prononcer en l'espèce. Il faut espérer que face au sort que venait de vivre la province pourvue d'institutions légitimes depuis l'annulation le 5 janvier 2024 des scrutins dans la circonscription de



Masimanimba par la Commission Électorale Nationale Indépendante jusqu'à leur réorganisation plus d'un an après, le 15 décembre 2024, la décision présidentielle pourrait ne pas attendre longtemps. C'est le jour où le ticket de l'Exécutif provincial sera investi que le nouveau Gouverneur du Kwilu pourra former son

Gouvernement. Selon l'art. 198 de la Constitution de la République, «les ministres provinciaux sont désignés par le Gouverneur au sein ou en dehors de l'Assemblée provinciale. La composition du Gouvernement provincial tient compte de la représentativité provinciale. Le nombre de ministres provinciaux ne peut

dépasser dix. Avant d'entrer en fonction, le Gouverneur présente à l'Assemblée provinciale le programme de son Gouvernement. Lorsque ce programme est approuvé à la majorité absolue des membres qui composent l'Assemblée provinciale, celle-ci investit les ministres». L'art. 198 dispose aussi que « les

membres du Gouvernement provincial peuvent être, collectivement ou individuellement, relevés de leurs fonctions par le vote d'une motion de censure ou de défiance de l'Assemblée provinciale. Les dispositions des articles 146 et 147 de la présente Constitution (l'Assemblée provinciale peut mettre en cause la responsabi-

lité du Gouvernement ou d'un membre du Gouvernement par le vote d'une motion de censure ou de défiance et si la motion est votée, le Gouvernement est réputé démissionnaire s'appliquent, mutatis mutandis, aux membres du Gouvernement provincial». En même temps, «lorsqu'une crise politique grave et persistante menace d'interrompre le fonctionnement régulier des institutions provinciales, le Président de la République peut, par une ordonnance délibérée en Conseil des ministres et après concertation avec les bureaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat, relever de ses fonctions le Gouverneur d'une province». S'ensuit l'élection dans un délai de trente jours du nouveau Gouverneur. Il faut espérer que rien de tout cela n'arrivera à la province, le Kwilu qui a besoin d'être reconstruit et que ses institutions en voie d'être complétées vont fonctionner sinon dans une cohésion parfaite tout au moins dans une certaine quiétude !

D. DADEI ■

Trump

Il admire la puissance

Par le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

Il est pour l'Amérique, son Amérique seule. «America First», l'Amérique d'abord. Il est pour la Puissance. «Make America Great Again», rendons sa grandeur à l'Amérique. «Keep America Great», maintenons la grandeur de l'Amérique. Donald Trump est de retour à la Maison Blanche pour au moins - qui sait ? - les quatre années à venir. Le nouveau président américain admire Vladimir Poutine, le président russe qui a mis l'Ukraine, pays de l'Europe, à genoux ; il est séduit par Benjamin Netanyahu, l'Israélien qui a réduit Gaza en champs de ruines. Le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky qui redoutait son retour au pouvoir s'est courbé à l'annonce du triomphe. Trump a battu Kamala Harris ? C'est parce qu'il « était bien plus fort », a assuré Zelensky. «J'adore le message du président Trump quand il parle», poursuit-il dans une interview au podcaster américain Lex Fridman. Netanyahu a repoussé l'accord avec Hamas en attendant la veille de l'investiture de Trump sûr que le nouveau président américain ne lui imposerait rien qui irait à l'encontre d'Israël. Lui qui a toujours considéré Trump comme l'allié clé de la sécurité et des intérêts de son pays, a qualifié ce retour à la Maison Blanche comme «le plus grand retour de l'Histoire»!

Donald Trump est pour la puissance, la puissance seule. Avant sa prise de



Donald Trump et Keir Starmer. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, dimanche 26 janvier, leurs diplomates étaient en pointe. DR.



fonctions, il a annoncé, sans exclure le recours à la force, son intention d'annexer le Groenland, territoire autonome du Danemark, le canal de Panama voire le Canada, ravivant les tensions avec les gouvernements danois, panaméen, canadien.

Peu avant Noël, il a assuré que « les États-Unis d'Amérique estiment que la propriété et le contrôle du Groenland sont une nécessité absolue ». Le 8 janvier, il a dépêché son fils aîné Do Jr et plusieurs représentants voulant afficher ses intentions sur

le Groenland aux yeux du monde. Un projet soutenu par son 1er conseiller, le 1er milliardaire du monde Elon Musk.

Le Groenland est exceptionnellement riche en «minéraux critiques», ressources en minerais, métaux rares et hydrocarbures. Une zone hautement stratégique ! D'après le département américain de l'Énergie, ces minéraux sont essentiels pour les « technologies qui produisent, transmettent, stockent et conservent l'énergie » et qui présentent « un risque élevé

de rupture de la chaîne d'approvisionnement ».

Un rapport publié en 2024 par The Economist présente les sols arctiques comme contenant des gisements (connus) de 43 des 50 minéraux critiques listés. Pour Trump, le Groenland et le canal de Panama sont «très importants pour la sécurité économique» de son pays, a assuré le président dans une conférence de presse tenue à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

Prisé par Trump, le canal de Panama construit par les États-Unis et ouvert en 1914 est sous le contrôle du Panama depuis 1999, après un accord signé en 1977 par Jimmy Carter. «Chaque mètre carré du canal de Panama et de ses zones adjacentes appartient au Panama et continuera à lui appartenir », déclare le président du Panama José Raul Mulino.

Trump a donc les yeux braqués sur le Canada. La perspective que ce pays devienne le 51ème État des États-Unis est une «excellente idée», assentit-il alors que le Canada vit une crise politique après l'annonce de la démission de Justin Trudeau, le Premier ministre.

Avec le Canada, Trump veut principalement faire disparaître les droits de douane. «Les impôts baisseraient considérablement et le Canada serait totalement sûr face à la menace des navires russes et chinois» déclare l'homme qui a souvent appelé «gouverneur Trudeau» pour désigner le titre du chef de

l'exécutif d'un État américain.

Trudeau a fini par réagir. Il exclut toute possibilité de fusion entre les deux pays. «Jamais, au grand jamais, le Canada ne fera partie des États-Unis». «Il ne va pas envahir le Canada, il ne va pas déclencher la guerre au Groenland même s'il le menace. (...) Il agite les armes de la négociation avec l'expérience qu'il a. Il a été à la Maison Blanche, il sait comment ça marche», analyse un expert.

Il n'empêche ! Comment un homme qui exprime aussi publiquement ses visées expansionnistes de territoire pourrait calmer Poutine et d'autres? Que dit-il des crises en Afrique, continent qu'il n'avait jamais visité lors de son premier mandat et qu'il n'envisage pas de visiter au cours de celui qui s'est ouvert le 20 janvier 2025?

Il est vrai que le président américain républicain milliardaire reste un homme d'affaires et l'Afrique l'intéresserait non pas pour les droits de l'homme ou la gouvernance mais pour son sous-sol, ses minerais rarissimes qui sécuriseraient les intérêts stratégiques de son pays, les États-Unis.

Dans ce jeu, le Congo a sa part pleine et entière. Soyons-en convaincus: la solution dans cette guerre face au Rwanda viendra des Anglo-Saxons. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, Washington et Londres étaient en pointe. Soyons focus.

Le Procureur Général réclame des preuves dans les affaires liées à la fraude électorale



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1605 | LUNDI 15 AVRIL 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Tout réside dans le casting



La Première ministre Judith Siminwa Tuluka s'est déjà mise au travail en engageant des consultations en vue de la formation de son gouvernement. DR.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Congo, se choisir sans se soumettre ni se compromettre

Le monde, sans doute plus brutalement qu'il ne l'a été depuis un siècle, entre dans une nouvelle ère. Tandis que les grandes puissances - Chine et États-Unis en tête - redessinent les contours de l'ordre commercial, technologique et militaire mondial, rares sont les nations qui disposent encore de la possibilité de se choisir elles-mêmes un destin. Le Congo DRC pourtant fait partie de ces quelques exceptions. Mieux encore : il n'a pas seulement cette opportunité, elle en porte la responsabilité.

Entre les ambitions croisées des géants et les aspirations profondes de son peuple, entre la pesanteur de l'histoire et la promesse de l'avenir, la vocation du Congo est d'oser tracer sa propre voie, sans se soumettre, ni se compromettre. Jamais, depuis son indépendance, le pays n'a eu entre les mains un tel potentiel d'émancipation. Le XXI^{ème} siècle est façonné par la transition énergétique, l'électrification des usages, la numérisation des systèmes et le verdissement de l'industrie. Cette révolution - qui concerne notamment les batteries, les véhicules, les data centers, les réseaux, les armements et les infrastructures critiques - repose sur un socle minéral. Et ce socle est en grande partie congolais. Le Congo concentre à lui seul environ 70% de la production mondiale de cobalt, une proportion significative du cuivre, du lithium, du tantale, du germanium, sans compter ses vastes réserves inexploitées d'or, de nickel ou de terres rares. Pour les milliards de terriens qui se projettent dans une économie bas carbone, interconnectée et intelligente, l'avenir se construira littéralement sur le sous-sol congolais. Et pourtant, l'histoire a déjà démontré à plusieurs reprises que la richesse géologique n'est pas, en soi, un facteur d'indépendance. Depuis des siècles, le Congo a fourni les

par Eric T. Mboma, expert finance, mines, infrastructures.



intrants des grandes révolutions industrielles des autres : esclaves arrachés au bassin du fleuve pour alimenter les plantations américaines, caoutchouc extrait pour faire rouler les empires coloniaux, uranium congolais utilisé à Hiroshima, coltan devenu vital pour les smartphones et autres gadgets du monde entier, cobalt aujourd'hui au cœur de l'industrie des batteries. Cette contribution, bien qu'extraordinairement significative, n'a jamais été accompagnée d'un progrès équivalent pour le peuple congolais. Il est temps que cela change. Il est temps que le Congo cesse d'être le moteur invisible du progrès des autres pour devenir l'architecte visible de sa propre élévation.

INFLUENCES ET OPPORTUNITÉS.

La Chine s'est installée solidement dans le secteur minier congolais via des investissements massifs et une stratégie d'intégration verticale. L'accord Sicominer, signé en 2008, symbolise cette présence. Mais les résultats restent inégaux : peu de contenu local, faible transfert de compétences, déséquilibres contractuels notoires. Les États-Unis, de leur côté, amorcent un retour structuré en Afrique centrale. Un dialogue stratégique s'entame avec Kinshasa, visant un partenariat combinant accès sécurisé aux métaux critiques et engagement de stabilisation sécuritaire. Ce cadre pourrait annoncer un rééquilibrage historique, à condition que le pays défende activement ses intérêts. Les nombreuses mesures que les États-Unis mettent en œuvre aujourd'hui dans le commerce mondial

- relocalisation industrielle, sécurisation des chaînes d'approvisionnement, aides à la production verte - ouvrent une fenêtre d'opportunité. Mais celle-ci ne peut être saisie que par les pays qui s'y sont préparés. Qu'à cela ne tienne ! Le Congo peut encore se mettre en ordre de bataille pour faire de ses matières premières critiques un véritable levier de souveraineté. Il peut, s'il le veut, devenir une puissance ascendante, capable de retenir une part croissante de la chaîne de valeur mondiale. Cette ambition exige une stratégie nationale rigoureuse. Des outils comme les matrices SWOT, PESTEL ou les grilles du Boston Consulting Group doivent éclairer les décisions politiques. Quels sont nos atouts, nos faiblesses, nos opportunités, nos menaces ?

Cette discipline du diagnostic stratégique rigoureusement suivie, permettra d'aligner les efforts de l'État dans les domaines les plus vitaux : les mines, bien sûr, mais aussi la formation et la valorisation du capital humain, la défense, l'innovation, l'infrastructure, la santé et la diplomatie économique. À cet égard, il serait sage d'observer avec lucidité la prospérité spectaculaire de certains opérateurs étrangers actifs dans l'ancien périmètre de la Gécamines - et auparavant celui de son ancêtre belge, l'Union Minière. Par exemple, Glencore a généré un chiffre d'affaires global de plus de 217 milliards de \$US en 2022, en grande partie grâce à ses activités dans le cuivre et le cobalt au Congo, via la mine de Mutanda et la Kamoto Copper Company. CMOC, opérant à Tenke Fungurume,

a exporté plus de 200.000 t de cuivre et 20.000 t de cobalt, générant plusieurs milliards de \$US. Barrick Gold, à Kibali, a produit 750.000 onces d'or la même année. L'expérience de Debswana au Botswana démontre qu'un cadre équitablement structuré peut permettre à l'État de capter jusqu'à 80% des revenus diamantaires. Ces performances doivent inciter à une réflexion lucide sur nos erreurs passées, car les échecs sont souvent nos meilleurs enseignants. Il est impératif de concevoir des mécanismes innovants pour ancrer durablement cette prospérité au sein de la société congolaise, tant sur le territoire national qu'au sein de sa diaspora. Le développement de véhicules d'investissement populaires, la création de plateformes boursières locales ou l'émission d'obligations souveraines adossées aux ressources naturelles constituent, autant de pistes à explorer. L'émergence d'une classe moyenne davantage impliquée dans ces initiatives favorisera l'éclosion d'une économie mieux structurée. Cette transformation permettra de passer d'une économie axée sur l'extraction à une société de participation, garantissant une prospérité durable et plus inclusive. Des expériences similaires dans d'autres pays africains démontrent la pertinence de cette approche. Par exemple, au Sénégal, le village de Ndem a mis en place des ateliers d'artisanat et des entreprises locales créant des emplois et stimulant l'économie locale, tout en impliquant activement la communauté dans le développement économique. De même, l'essor des fintechs en Afrique a considérablement amélioré l'inclusion financière. Entre 2020 et 2024, le nombre d'entreprises fintech en Afrique a presque triplé, passant de 450 à 1 263, selon le rapport « Finance in Africa 2024 » de la Banque Européenne d'Investissement. Cette croissance rapide a facilité l'accès aux services financiers pour des millions de personnes auparavant non bancarisées, contribuant ainsi à

l'émergence d'une classe moyenne plus active économiquement. Ces initiatives ont permis de transformer des économies autrefois dépendantes de l'extraction en économies plus diversifiées et inclusives. Il s'agit aussi de mieux impliquer la société civile dans le travail stratégique au service de la défense et de la promotion des intérêts vitaux du Congo, un domaine qui constitue l'une des carences majeures dans la gouvernance globale du pays. Un appui à des initiatives telles que la « Clean Cobalt from Congo Initiative » (3C) lancée par la Congo World Foundation, qui se distingue par une approche holistique innovante ayant déjà réussi à réunir plusieurs parties prenantes dans l'écosystème de la production minière formelle et artisanale, avec des acteurs du développement communautaire pour un travail en synergie inscrit dans la durée. Voilà un projet fondamental endogène qui a prouvé que, malgré des ressources limitées, des Congolais volontaristes pouvaient structurer une initiative conçue dans une perspective locale et globale, avec une feuille de route qui attire l'attention positive au niveau international, répondant pertinemment aux exigences actuelles et futures en matière de responsabilité sociale et de développement durable. C'est au prix de ce changement réel de paradigme que le pays fera d'une économie d'extraction une société de participation, gage d'une prospérité à long terme. Le Congo doit également investir dans une politique d'exploration minière non conventionnelle. Des modèles comme celui de Kobold Metals - soutenu par Gates et Bezos - reposent sur l'intelligence artificielle et l'analyse géophysique prédictive, permettant de réduire les coûts et de corriger les asymétries d'information qui, jusqu'ici, ont pénalisés les pays africains. Ces nouvelles approches rendent plus accessibles des gisements auparavant invisibles, et replacent les États producteurs en position de force dans la négociation

des contrats. Dans la même veine, l'approche iconoclaste de Robert Friedland, fondateur d'Ivanhoe Mines, mérite d'être soulignée. En s'éloignant volontairement des zones de prospection classiques, il a ciblé des régions encore peu étudiées. Résultat : la découverte du gisement de Kamo-Kakula, l'un des plus riches du monde, avec une teneur en cuivre de plus de 6%. Cette audace géologique a démontré que le véritable potentiel congolais ne commence qu'à peine à être exploré. Elle ouvre la voie à une redéfinition ambitieuse de la carte minière du pays. Que dire de l'initiative d'Andrew Forrest, le milliardaire australien à la tête de Fortescue ? En 2022, il a annoncé un projet d'investissement estimé à 10 milliards de \$US pour développer une filière d'hydrogène vert à partir du barrage d'Inga. Qu'il aboutisse ou non importe peu. Ce projet illustre la capacité du pays à susciter des ambitions industrielles audacieuses, disruptives, capables de révolutionner les équilibres énergétiques mondiaux. Le Congo peut devenir un laboratoire d'expérimentation technologique et un hub scientifique continental. Un véritable « pays-solution » pour l'Afrique et au-delà. Un tel projet pourrait générer des milliers d'emplois qualifiés et non qualifiés, impulser une chaîne de valeur industrielle complète, attirer des centres de recherche, transformer le tissu économique. Mais il faut aussi réformer notre cadre foncier pour garantir que ces développements respectent les droits ancestraux tout en assurant la souveraineté nationale.

SUR L'HOMME CONGOLAIS.

Enfin, il faut rappeler que les zones minières sont des zones d'intérêt sécuritaire majeur. Ce que nous extrayons engage ce que nous défendons. Lee Kuan Yew, lors de la création de l'armée singapourienne, demanda conseil aux Israéliens et aux Égyptiens. Ces derniers lui répondirent : « Donne à ton armée une mission vitale. Son destin

doit être celui de la nation ». La sécurité du Congo est un enjeu géologique, humain et géopolitique. Mais au cœur de tout cela, il y a l'homme. Comme le rappelle le Professeur Alexis Takizala Masoso, recteur de l'Université Nouveaux Horizons à Lubumbashi, « on a tout essayé sauf l'homme ». Il faut ici entendre : l'homme congolais. Celui qui, au-delà d'être un bénéficiaire potentiel du développement, doit être placé au centre comme acteur, artisan de son destin, agent du développement de son pays, dans tous les secteurs de la vie nationale. Mais pour cela, il faut d'abord le sculpter, l'éduquer, le forger. Il faut en faire un citoyen au vrai sens du terme, un patriote conscient de la singularité du destin congolais. En 65 ans d'indépendance, la société congolaise a trop souvent perdu de vue la centralité du devoir patriotique. Elle a tenté mille réformes sans lui. Désormais, tout doit commencer par lui. Ce recenter est en cours. Pour la première fois depuis plusieurs décennies, le pays a fait de l'éducation une priorité nationale, notamment à travers le programme de gratuité de l'enseignement primaire public. Ce n'est pas un geste symbolique, mais une inflexion stratégique majeure. Ce chantier est ouvert : il faut le poursuivre, l'intensifier et le protéger. Car éduquer, c'est préparer les générations qui sauront transformer les ressources du sol en prospérité durable. Dans ce cadre, l'expérience malaisienne prend tout son sens. Dr Mahathir Mohamad, en misant sur l'éducation de masse et la formation de compétences locales, a permis à la Malaisie d'accéder à un statut industriel que peu lui prédisaient. Cette vision fondée sur la souveraineté du savoir et de la production peut servir d'inspiration directe au Congo. Le moment est venu. Le reste du monde attend le réveil du Congo. Que ce réveil soit celui d'un pays debout, qui ne se soumet pas, ne se compromet pas, et qui s'élève de manière organisée, non pas contre les autres, mais avec lui-même ■

Cette révolution à laquelle les peuples meurtris d'Afrique aspirent

par Musene Santini Be-Lasayon.

Dénoncer, diaboliser et insulter à longueur de journées l'impérialisme pluriel occidental pour aller s'abriter sous les aisselles d'un impérialisme oriental unique, russe ou chinois, sans conditions, sans transition, sans assurance de véritable relèvement et sans stratégies adéquates de résistance patriotique en cas de contradiction fondamentale devant l'inconnu, ce n'est pas faire le type de révolution à laquelle aspirent foncièrement les peuples opprimés, méprisés et meurtris d'Afrique. C'est leur imposer une nouvelle tutelle impérialiste alors qu'ils cherchent à s'émanciper de tout impérialisme en vue de se réaliser selon leurs aspirations les plus profondes.

Désarmés devant la situation tragique que traversent les peuples opprimés d'Afrique depuis 140 ans, une frange de nouveaux «révolutionnaires» africains, happés par une idéologie non encore cernée et définie qui émerge du Kremlin depuis l'an 2000, désignent bruyamment le brouillard du continent: l'Occident pluriel (UE, Royaume-Uni, États-Unis et Canada) conduit par les États-Unis de Donald Trump ! Ils dénoncent inlassablement, diabolisent à outrance et insultent à longueur de journées cet Occident sans foi, ni loi. Ils poussent ces peuples à les suivre dans leur haine viscérale et dans leur croisade suicidaire contre ce diable d'Occident. Et ce, dans le seul et unique objectif de se rapprocher spectaculairement et de s'allier orgueilleusement, sans transition, sans conditions, sans assurances claires de véritable relèvement sur tous les plans et sans stratégies appropriées de résistance patriotique en cas de contradiction fondamentale devant l'inconnu, à deux puissances mondiales orientales, principa-

lement à la Russie de Vladimir Poutine et secondairement à la Chine de Xi Jinping. Ils qualifient ces deux puissances mondiales d'Orient, respectivement européenne et asiatique, sans en donner des preuves irréfutables et indiscutables, de meilleurs partenaires de ces peuples africains longtemps ravalés au bas de l'échelle sociale mondiale. Pire, ils clament qu'elles ont pour vocation fondamentale de libérer ces peuples de l'impérialisme occidental. Ils soutiennent leurs élucubrations en citant les cas du Mozambique, de l'Angola, de la Guinée-Bissau, de l'Île du Cap Vert, du Zimbabwe, de la République Sud-Africaine, RSA, de la Namibie, les sept derniers pays africains à s'affranchir du joug colonial occidental, comme les preuves palpables de la magnanimité de l'URSS, aujourd'hui représentée par la Russie, et de la Chine envers l'Afrique. Effectivement, ces deux puissances mondiales d'Orient avaient beaucoup contribué, surtout militairement, à la décolonisation de ces sept pays africains. Et, en considérant le passé colonial, postcolonial et le présent néocolonial d'Afrique, il y a, dans ce brouhaha, beaucoup de vérités quant à la responsabilité, directe ou indirecte, de l'Occident dans l'imbroglio actuel de l'écrasante majorité des pays du continent.

DES VÉRITÉS OCCULTÉES.

Cependant, en proclamant exclusivement et inconsidérément la Russie et la Chine comme étant ces puissances mondiales qui ont pour vocation fondamentale de libérer les peuples longtemps meurtris d'Afrique de l'impérialisme occidental, on fait délibérément croire que l'Occident multiple n'a jamais aidé les pays colonisés à se défaire du joug colonial et à se relever, une fois indépendants, sur les plans politique, économique, social et culturel. On fausse l'histoire sur plusieurs plans. D'où, sans connaître ni les tenants, ni les aboutissants de ce à quoi on les convie, le commun des mortels afri-

cains, travaillés par cette propagande plus émotionnelle que rationnelle, reprennent en chœur à travers le continent : « Les Occidentaux, et surtout les Américains, sont très mauvais ! » Et pourtant, les États-Unis, le leader incontrasté de ce diable d'Occident, avaient vivement encouragé, selon l'histoire, les différentes sept puissances coloniales européennes susmentionnées à décoloniser toute l'Afrique le plus rapidement possible. Ils ont aussi participé, aux côtés des partis politiques nationaux de leur obédience idéologique, aux différentes luttes de libération des sept pays africains précités du joug colonial. Malheureusement, ils ont commis, avec d'autres pays occidentaux, la grave erreur stratégique de soutenir au même moment, en Angola, deux partis politiques du même bord idéologique, le FNLA de Holden Roberto et l'UNITA de Jonas Savimbi, mais deux partis divisés sur le plan organisationnel et militaire. Ces deux partis étaient, en plus, insuffisamment implantés à travers le pays par rapport à leur seul et unique adversaire, le MPLA d'Agostino Neto. Malgré leur faible emprise sur la société angolaise, ils ont misé sur les élections démocratiques pour accéder, à l'indépendance, au pouvoir. Mais, le MPLA, marxiste-léniniste, fortement soutenu par les régimes autoritaires d'URSS, de Chine et de Cuba, était de très loin mieux organisé que le FNLA et l'UNITA. Suite à sa longue expérience de lutte pour l'indépendance et à son occupation totale et stratégique du terrain, le MPLA était de très loin plus uni et plus ancré que ses adversaires dans la société angolaise. Malgré ces avantages sur le plan démocratique, il a stratégiquement et brusquement avantagé, en dernière minute, l'option militaire pour battre ses adversaires. D'où, l'échec du FNLA, de l'UNITA et de l'Occident pluriel, leur sponsor. En dehors des sept puissances coloniales européennes, tous les pays occidentaux restant n'avaient jamais manifesté de velléités ex-

pansionnistes envers l'Afrique ou d'autres continents. Mais des pays comme la Suède, la Norvège, le Danemark, la Finlande, la Suisse, l'Islande, le Luxembourg, le Canada, l'Irlande, l'Autriche, l'Italie, la Grèce, etc., pilotés par des dirigeants politiques du centre gauche ou du centre droit, ont beaucoup soutenu l'Angola, le Mozambique, la Guinée-Bissau, l'Île du Cap Vert, le Zimbabwe, la RSA et la Namibie dans leurs luttes respectives de libération du joug colonial portugais, néerlandais et britannique. Enfin, les États-Unis demeurent la seule et l'unique puissance mondiale à avoir massivement aidé, sur tous les plans, tous les pays d'Amérique, d'Océanie et certains pays d'Asie à se libérer du joug colonial espagnol, portugais, britannique, néerlandais et français. En plus, l'Occident multiple est, en tant qu'ancienne puissance coloniale, la seule puissance mondiale à avoir posé, malgré ses crimes historiques inoubliables, les bases du développement de l'Afrique. Il y avait, en effet, massivement investi dans tous les secteurs d'activités, certes, pour ses propres intérêts d'abord, mais aussi et par ricochet, pour ceux de ses différentes colonies. Même après les indépendances, l'Occident est resté la principale puissance mondiale qui a réellement accompagné, tant bien que mal, l'Afrique dans son combat pour le développement. Ce qui a malheureusement contribué au renforcement de sa toute-puissance sur ce continent. Donc, la situation que vit actuellement le continent incombe, non seulement à l'Occident, mais également à certains dirigeants politiques africains. Ceux-ci, souvent corrompus et rarement compétents, sont généralement complaisants envers les puissances étrangères. Ils pillent, de connivence avec ces dernières, leurs propres pays. Un exemple concret pour convaincre, l'actuel Congo avait, à son accession à l'indépendance en 1960, le même niveau de développement socio-économique que la

province franco-canadienne du Québec. Il était, par ailleurs, de très loin plus avancé que la Corée du Sud, Singapour, Hong-Kong, Taïwan et la RSA. Mais, la province franco-canadienne du Québec est devenue, quelques années après, l'une des principales provinces les plus politiquement, économiquement et culturellement développées du Canada. Ce qui a placé ce pays d'Amérique du Nord parmi les principales puissances mondiales. Alors que la Corée du Sud, Singapour, Hong-Kong et Taïwan, qui ne comptent généralement que sur l'intelligence, l'esprit créatif et le travail de leurs citoyens, font actuellement partie intégrante des principaux pays émergents du monde, la RDC, le fameux scandale géologique, conduite par ses propres fils, est plutôt redescendue au bas de l'échelle sociale mondiale. Or, la Russie, présente en Afrique depuis 1960 par l'URSS interposée, n'y a jamais réellement investi comme tel, en matière de développement socio-économique. Certes, elle vient de conclure, fin 2024, des accords de coopération avec quinze pays africains dans le secteur de l'énergie nucléaire. Mais, il n'existe, au bénéfice de la RDC, aucune entreprise, aucune banque, aucune école, aucun hôpital, aucun barrage, aucun pont, aucune chaussée, aucun rail, aucun immeuble, etc., comme fruit de la coopération soviétique ou russe ! Au contraire, cette puissance mondiale a contribué à la déstabilisation du pays. En y créant, en y finançant et en y soutenant des rébellions, dès son accession à l'indépendance. Aujourd'hui, l'implantation de ses mercenaires du groupe Wagner, qui assurent la sécurité de ses nouveaux amis au pouvoir, constitue l'essentiel des investissements de la Russie en Afrique. Elle en tire indubitablement d'immenses prébendes et dividendes. Quant à la Chine, après avoir appuyé des rébellions au Congo et dans certains autres pays africains au cours des

années 1960, elle y a, par la suite, changé de stratégies. Et ce, à partir de la décennie 1970. Depuis lors, elle fait mieux que la Russie en Afrique. Elle y mène, sans trop de bruits, des investissements qui contribuent à la création d'emplois et de la croissance dans certains pays. Il demeure, cependant, que le comportement réel de cette puissance économiquement ultra-capitaliste n'est, dans le fond, pas tellement différent de celui de l'Occident pluriel et de la Russie seule. Elle gagne souvent de 20 à 50 fois plus que ses soi-disant partenaires africains dans tout ce qu'ils font ensemble. Le cas de la joint-venture Sicomines, un important programme d'exploitations minières contre les infrastructures de base dont le Congo a cruellement besoin pour son développement durable, constitue l'un des exemples les plus éloquentes dans ce contexte. Enfin, l'Occident pluriel est la seule et l'unique puissance mondiale qui a énormément et réellement contribué à l'affranchissement des peuples d'Europe centrale, d'Europe orientale et d'Asie centrale du joug russe, tsariste et soviétique, subi durant plus de deux siècles ! Ce qui fait terriblement fâcher et exaspérer Vladimir Poutine qui vocifère quotidiennement contre l'Occident. En effet, depuis l'an 2000 qu'il est au pouvoir, il tente de récupérer cette partie du monde, dont sa Russie était la seule et l'unique puissance impériale, par des guerres imposées à certaines de ses anciennes républiques fédérées devenues indépendantes (Géorgie, Ukraine, etc.) et par des menaces outrageantes proférées contre certaines autres (Moldavie, Lituanie, Estonie, etc) et quelques-uns des pays qu'elle avait enfermés, pendant sept décennies, dans un camp retranché du monde (Pologne, Roumanie, etc.). Mais, en vain, jusque-là ! Ressusciter ces faits pourtant réels, mais volontairement occultés par les nouveaux «révolutionnaires» africains pour les besoins de la cause, n'est pas

défendre l'Occident, le diable, contre la Russie et la Chine, les saintes, comme l'insinueraient certainement les adeptes implacables de cette idéologie non encore bien cernée et définie qui émerge du Kremlin depuis 25 ans. Non ! Il s'agit plutôt de rétablir la vérité historique indispensable à l'avancement éclairé, correct et juste du monde, de faire preuve d'honnêteté intellectuelle et d'objectivité scientifique que certains enterrent dans ce genre de débat. D'où cette pertinente question découlant des courageuses observations ci-dessus évoquées: Peut-on sincèrement, sérieusement et consciemment prétendre que, pour avoir joué, à un moment donné ou à un autre de leur histoire particulière, ce bon et beau rôle de libérateurs des opprimés, l'Occident multiple, la Russie seule et la Chine seule jouent toujours franc jeu à l'égard de ces derniers et de l'opinion publique internationale ? Si la Russie, tsariste, soviétique et poutinienne, avait pour vocation fondamentale d'affranchir les peuples longtemps opprimés, méprisés et meurtris d'Afrique de l'impérialisme pluriel occidental, comment alors expliquer son propre rejet ou abandon actuel par l'écrasante majorité des pays d'Europe centrale, d'Europe orientale et d'Asie centrale dont elle était, pendant plus de deux siècles, la seule et l'unique puissance impériale ? Pourquoi ces pays se sont-ils rapprochés de l'Occident ? Comment la Guinée Conakry de Sékou Touré qui avait bruyamment tourné le dos, en 1958, à la France du général Charles De Gaulle pour aller immédiatement se mettre sous la protection de l'URSS de Nikita Khrouchtchev, n'a-t-elle fait que régresser jusqu'en 1984 ? Pourquoi Cuba de Fidel Castro, qui s'était militairement débarrassé en 1959 du régime dictatorial du général Batista soutenu par les États-Unis, pour rejoindre le camp soviétique, demeure-t-il toujours au bas de l'échelle sociale mondiale ?

(suite à la page 14).

Se réapproprié préalablement de sa personnalité et avoir foi en soi-même

(suite de la page 13).

Comment expliquer que l'Angola, «libérée» militairement en 1975 du joug colonial portugais par l'URSS, la Chine et Cuba, est devenue la plus importante alliée des États-Unis en Afrique des Grands Lacs ? De même, si l'Occident pluriel avait pour vocation fondamentale de libérer les États longtemps opprimés d'Europe centrale, d'Europe orientale et d'Asie centrale de l'impérialisme russe, comment alors expliquer qu'il ait par ailleurs colonisé, à lui seul, environ 70% des pays constituant le monde ? Pourquoi des pays latino-américains comme Cuba de Fidel Castro, le Chili de Salvador Allende, le Venezuela d'Hugo Chavez, le Nicaragua des sandinistes, le Panama du général Manuel Noriega, etc., se sont-ils retournés, à certains moments de l'histoire, contre les États-Unis, leurs «libérateurs» du joug colonial espagnol, pour devenir les bons amis de l'URSS et de la Chine ? Comment expliquer que le Mali du colonel Assimi Goïta, le Burkina Faso du capitaine Ibrahim Traoré et le Niger du général Abdourahmane Tiani se distancient de la France d'Emmanuel Macron qui, pourtant, les couvait comme une mère poule, pour se rapprocher et s'allier spectaculairement et orgueilleusement à la Russie de Vladimir Poutine ?

Les raisons fondamentales de ces multiples et divers retournements de situations que subissent toutes les grandes puissances mondiales se trouvent dans la nature et la vocation même de l'impérialisme qu'elles incarnent. En effet, tous les impérialismes, quels que soient leurs origines géographiques, leurs couleurs idéologiques, leur mode opératoire, leur style et le visage qu'ils affichent à un moment donné ou à un autre de l'histoire, poursuivent indistinctement, à toutes les époques et en tous lieux, le même but ultime : réduire les autres États, surtout les plus faibles, sous leur dépendance idéologique, politique, économique, sociale et culturelle. En vue de les exploiter à leur

guise. Telle est la nature et la vocation première et particulière de l'Occident pluriel, dont le chef de file, les États-Unis, trône seul au sommet de l'Univers, depuis bientôt un siècle, en tant que superpuissance mondiale. Conservateur, libéral, démocratique et capitaliste, l'Occident de Trump n'entend pas céder, vu son omnipotence, ce titre de superpuissance mondiale à l'un de ses concurrents. Telle est également la vocation première et particulière de la Russie, tsariste et soviétique, qui avait malmené, durant plus de deux siècles, la majorité des pays d'Europe centrale, tous les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale avant de les enfermer, durant 70 ans, dans un camp retranché du monde. Ultranationaliste, conservatrice, tyrannique, totalitaire et vaguement capitaliste, la Russie de Vladimir Poutine vise de déloger, au moyen de sa puissance nucléaire militaire, les États-Unis du sommet du monde afin de l'y remplacer seule. Il en est de même de la Chine qui avait intégré, par la violence armée, les régions non chinoises de Mongolie intérieure, du Tibet et d'autres pays d'Asie en son sein. Tyrannique, totalitaire, politiquement communiste et économiquement ultra-capitaliste, elle tient à accéder au titre géopolitique le plus convoité de tous, celui de superpuissance mondiale, par le biais de sa puissance économique-commerciale fulgurante qui donne de l'insomnie à tous ses concurrents. Ces trois impérialismes suprêmes se distinguent plus ou moins par les systèmes idéologiques déterminant leur comportement, leurs attitudes et leurs pratiques. Mais, toutes les idéologies étant hégémoniques, tous ces impérialismes se ressemblent par leur hégémonisme intransigeant et cruel face à tous les autres États du reste du monde. Seules d'infimes nuances d'approche et de style, dans leur mode particulier de propagande et d'opération, les rapprochent ou les éloignent de leurs victimes expia-

toires que sont les États faibles qu'ils tiennent à éblouir et à s'attacher. Ce sont ces anodines nuances d'approche et de style, et rien d'autre, qui illusionnent leurs victimes expiatoires à travers le monde. En effet, chacun de ces trois impérialismes suprêmes fait croire à chacune des proies visées qu'il est particulièrement plus vertueux que les autres. Or, ils pratiquent tous, en réalité, la même politique d'expansion que l'on peut résumer en ces quelques mots : « Ôte-toi de là pour que je m'y mette. » C'est-à-dire, pour se faire de la place au milieu des États faibles qu'ils convoitent au détriment de leurs concurrents, chaque impérialisme se présente astucieusement en agneau devant les proies qu'il vise avant d'afficher malignement, au fil du temps, son véritable visage. Mais, entre eux, ils se donnent réciproquement, à des moments qu'ils jugent opportuns, des coups tantôt mortels (cas de la dislocation, en 1991, de la géante URSS), tantôt asphyxiants (cas des événements du 11 septembre 2001 aux USA). L'Occident pluriel, la Russie seule et la Chine seule sont donc perpétuellement en guerre pour l'hégémonie géopolitique mondiale. C'est dans ce contexte que l'Occident collectif a débouché l'écrasante majorité des pays de l'ex camp soviétique centre européen, est-européen et centrasiatique, la seule et l'unique véritable chasse gardée historique de la Russie, pour asphyxier celle-ci. C'est dans ce cadre aussi que la Russie, de son côté, tente de déboucher l'Afrique, l'une des multiples chasses gardées de l'Occident pluriel à travers le monde. En armant et en mettant ses mercenaires du groupe Wagner à la disposition des pays tels que le Mali, le Burkina Faso et le Niger, ravagés par le terrorisme, pour les éblouir et se les attacher dans l'objectif de réduire sensiblement l'influence occidentale ici. Entre-temps, à partir de la République Centrafricaine où elle compte déjà quelques contingents de ses mercenaires du même groupe

Wagner, la Russie voudrait étendre son influence sur la République Islamique du Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad et surtout sur le Congo, eux aussi touchés par le terrorisme, afin de disposer d'une véritable plateforme régionale. La Chine, plus que la Russie, s'introduit de plus en plus quasiment partout en Afrique, une fée actuellement courtisée par les puissances mondiales de toutes les catégories. Cette lutte pour l'hégémonie géopolitique mondiale est âpre, particulièrement entre les trois impérialismes suprêmes. Elle est incontestablement le seul et l'unique motif fondamental pour lequel ils s'affrontent, par l'intermédiaire de leurs laquais locaux, dans la quasi-totalité des guerres qui ont lieu à travers le monde. Mais, il nous semble que les nouveaux « révolutionnaires » africains, qui s'alignent sans conditions derrière la Russie de Vladimir Poutine contre l'Occident pluriel de Trump, paraissent ne pas percevoir clairement ce jeu. Ils donnent l'impression de ne pas réaliser que cette guerre pour l'hégémonie géopolitique mondiale n'est pas du tout leur guerre, qu'elle ne sert et ne servira véritablement que les intérêts stratégiques globaux soit des seules puissances mondiales orientales, soit des seules puissances mondiales occidentales, mais jamais directement ceux de leurs peuples respectifs qu'ils croient incarner. S'ils sont vraiment conscients de leur mission, celle de reconquérir la dignité, l'indépendance et la souveraineté de leurs peuples longtemps meurtris, ils ne devraient plus compter, prioritairement, ni sur les seuls impérialistes russes, ni sur les seuls impérialistes chinois, ni même plus sur les seuls impérialistes occidentaux, mais bien plutôt, avant tout et après tout, sur les patriotes politiquement éveillés de leurs pays respectifs, les seuls et uniques véritables responsables attirés de la conception, de l'élaboration et de la construction du destin de leur continent. Car, il est établi que

tous les impérialismes demeurent essentiellement égocentriques. C'est-à-dire, tout en s'efforçant d'être aux côtés des faibles, avec les faibles et pour les faibles, ils restent foncièrement, en réalité, à 99% accrochés à la promotion, à la défense et à l'accroissement ininterrompu de leurs seuls intérêts globaux. D'où, aucun d'eux n'a jamais eu et n'aura jamais pour objectif final d'aider ne fût-ce qu'un seul pays africain à sortir du sous-développement. Autrement dit, malgré leurs minces et légères différences d'approche et de style, il n'existe, entre l'impérialisme pluriel occidental, l'impérialisme russe et l'impérialisme unique chinois, d'impérialisme qui soit ni vertueux, ni plus vertueux que les autres. Ils sont plutôt, tous indistinctement, des prédateurs très peu soucieux de la solidité et de la qualité d'existence de leurs sous-fifres, mieux, les monstres les plus froids des monstres. D'où, quiconque se laisse sentimentalement succomber à la propagande mielleuse de l'un ou l'autre de ces vautours insatiables, en feignant d'ignorer l'éternel but ultime qu'ils poursuivent inlassablement tous, à toutes les époques et en tous lieux, est un esprit faible, un égocentrique, un corrompu, un aliéné, un traître ou un incompetent politique qui s'ignore.

LA RÉVOLUTION ESCOMPTÉE.

D'où, dénoncer, diaboliser et insulter, à longeur de journées, l'impérialisme pluriel occidental pour immédiatement, bruyamment et simplement changer de tutelle impérialiste, russe surtout ou chinoise au moins, sans conditions, sans transition, sans assurances claires de véritable relèvement sur tous les plans et sans stratégies adéquates de résistance patriotique en cas de contradiction fondamentale devant l'inconnu, ce n'est pas du tout faire le genre de révolution à laquelle aspirent foncièrement les peuples longtemps opprimés, méprisés et meurtris d'Afrique. Agir ainsi à l'égard de ces peuples équivaldrait plutôt

à les livrer, mains et pieds liés, à un nouvel impérialisme, dont ils ne connaissent, ni ne maîtrisent la véritable quintessence, à les faire enchaîner, aliéner et embrouiller davantage. C'est exactement ce que certains leaders africains, tels que Sékou Touré et d'autres, que l'on qualifiait abusivement de révolutionnaires, ont fait. Et pourtant, ils ont tous lamentablement échoué sur tous les plans. Au contraire, la révolution à laquelle ces peuples longtemps assujettis d'Afrique tiennent tant, ce n'est pas ce simple et bruyant changement de tutelle impérialiste qui a déjà conduit l'Afrique à l'échec. Non ! Ils visent plutôt, au plus haut point, une véritable révolution conçue et élaborée par eux-mêmes, en fonction de leurs propres idéaux sociaux et de leurs propres et réels intérêts supérieurs, planifiée, testée, mise en œuvre, menée, évaluée, réajustée, maîtrisée et contrôlée, dans chacun de leurs pays respectifs, par ceux des patriotes nationaux qui sont hautement qualifiés (formés, expérimentés et compétents), vraiment dotés de la vertu politique et réellement non inféodés à l'une ou l'autre des puissances impériales mondiales. C'est-à-dire, visiblement libérés de tous les impérialismes, mais en même temps capables de traiter avec tous les impérialismes, selon les besoins de leur pays. La révolution que ces peuples veulent coûte que coûte atteindre et vivre concrètement, c'est celle qui leur permet de changer profondément et positivement leurs structures idéologico-culturelles, mentales, politiques, économiques et sociales, qui leur inculque et leur fait intégrer la mentalité de battant et de gagnant en face de tous afin d'envisager de meilleures perspectives devant les mener vers le haut de l'échelle sociale mondiale. C'est celle qui est susceptible de les amener à se débarrasser irrémédiablement de la gestion prédatrice, de la mauvaise gouvernance publique, des détournements massifs et impunis

des fonds et des biens publics, donc de la corruption institutionnalisée qui gangrène leurs pays. C'est celle qui leur permet de s'affranchir de la pauvreté endémique, de la misère abjecte et insoutenable, de l'insécurité multidimensionnelle, multisectorielle et multiforme, de la dépendance chosifiant, bref, du sous-développement organisé qui les accable depuis 140 ans. C'est celle qui change profondément leurs conditions de travail et par conséquent leurs conditions de vie...

C'est celle qui, fondée sur l'État-éthique, c'est-à-dire, l'État de droit et de démocratie, les rend capables de se réhabiliter dans leur dignité humaine en tant que peuples réellement libres, indépendants, souverains et de se prendre, eux-mêmes, en charge. En bref, la révolution à laquelle ils tiennent tant, c'est celle qui fait d'eux des partenaires réellement et visiblement considérés et respectés des peuples de toutes les puissances impériales mondiales de toutes les origines géographiques et de toutes les couleurs idéologiques. Car, rendus leurs égaux, en droits et en devoirs. Tout en continuant à entretenir de bonnes relations diplomatiques et de coopération au développement avec des partenaires de leur propre choix, dont les incontournables puissances idéologiques et hégémoniques mondiales.

Cependant, pour que ces peuples longtemps opprimés, meurtris et ravalés au bas de l'échelle sociale mondiale parviennent, un jour, à assouvir leur soif profonde, celle de remettre eux-mêmes l'Afrique sur ses pieds fermes, il faudrait que l'écrasante majorité de leurs intellectuels, surtout organiques, de leurs leaders et chefs, surtout politiques, et de leurs citoyens ordinaires, surtout de la couche supérieure, se réapproprient préalablement et totalement leur personnalité et aient foi en eux-mêmes après s'être irrémédiablement dépouillés de l'aliénation qui les habite, les conduit et les fait échouer depuis la traite négrière ■

Quand le chaos médiatique atteint le comble, Tryphon Kin-kiey réagit contre un énième grossier mensonge

Des médias qui disent être scandalisés ! D'autres ne cachent pas leur colère ! «Victime de calomnies et d'attaques gratuites, Tryphon Kin-kiey Mulumba, Président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-RVA-SA, réaffirme tout son engagement à exercer ses fonctions dans le strict respect des principes de bonne gouvernance», écrit à sa une le quotidien La Prospérité daté vendredi 28 mars 2025. De poursuivre : « Dans un communiqué publié jeudi 27 mars 2025, il rejette en effet toutes les accusations portées, ces derniers jours, contre sa modeste personne, par une certaine opinion, visiblement, mal informée de ses réalisations ». Un autre quotidien Forum des As place à sa une ce même vendredi 28 mars 2025: «Faux bruits autour d'une prétendue signature de contrat de partenariat public-privé par le Conseil d'Administration de la RVA-SA, voici la version de Tryphon Kin-kiey». Puis : «Dans un communiqué, le PCA de la RVA-SA rejette tout en bloc et recommande au labo obscur, auteur des allégations calomnieuses et mensongères sur la toile, la lecture de la procédure légale». Le Grognon qui se recentre, se normalisant peu à peu, n'entend pas être en reste : «On vient d'assister à une tentative grotesque de désinformation concernant la RVA-SA et il est temps de remettre les pendules à l'heure ! Des rumeurs persistantes colportées sur les réseaux sociaux douteux et certains médias peu scrupuleux. Ces allégations ne sont que pure

fabrication, dénuées de tout fondement. C'est du vent. On ne peut imaginer accorder la moindre crédibilité à ça ! L'information est claire : ni le Conseil d'Administration, ni son président n'a le pouvoir de signer un tel contrat. Cette compétence est exclusivement réservée au Directeur Général». Dans un communiqué « portant démenti d'un énième gros mensonge entendu et diffusé » signé par le Président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, le professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba ne s'arrête pas en effet à apporter un démenti en règle à ce mensonge -

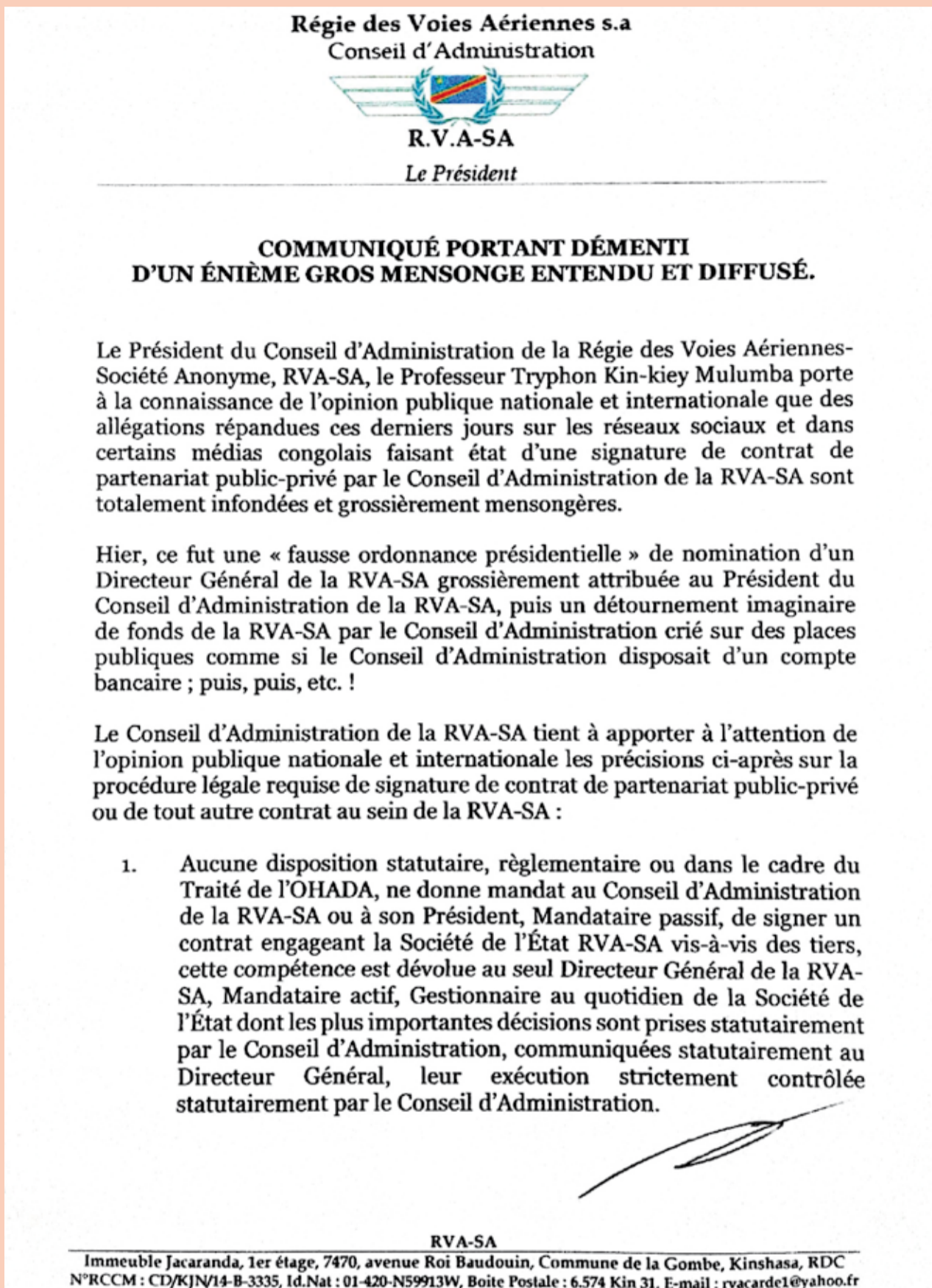
«un énième gros mensonge », il interpelle les pouvoirs publics en ces termes : «Un effort doit être entrepris par l'État dont c'est la responsabilité historique et par les Professionnels eux-mêmes pour restaurer cette crédibilité sur laquelle est assise toute Société qui veut exister». Peu avant de s'être adressé aux médias : «Le premier «commandement» du journalisme consiste à franchir préalablement l'incircornable étape de vérification auprès des sources crédibles voire citées de tout contenu avant toute diffusion, ce qui malheureusement, dans un contexte politisé et manipulé à l'heure des

réseaux sociaux, n'est pas toujours observé, ce qui obstrue la crédibilité de nombre de publications d'aujourd'hui». Ci-après.

COMMUNIQUÉ PORTANT DÉMENTI D'UN ÉNIÈME GROS MENSONGE ENTENDU ET DIFFUSÉ.

«Le Président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes Société Anonyme, RVA-SA, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba porte à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale que des allégations répandues ces derniers jours sur les réseaux sociaux et dans certains médias congolais faisant état d'une signature de contrat de partenariat public-privé par le Conseil d'Admi-

nistration de la RVA-SA sont totalement infondées et grossièrement mensongères. Hier, ce fut une «fausse ordonnance présidentielle» de nomination d'un Directeur Général de la RVA-SA grossièrement attribuée au Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, puis un détournement imaginaire de fonds de la RVA-SA par le Conseil d'Administration crié sur des places publiques comme si le Conseil d'Administration disposait d'un compte en banque ; puis, puis, etc. ! Le Conseil d'Administration de la RVA-SA tient à apporter à l'attention de l'opinion publique nationale et internationale les précisions ci-après sur la procédure légale requise de signature de contrat de partenariat public-privé ou



de tout autre contrat au sein de la RVA-SA:

1. Aucune disposition statutaire, réglementaire ou dans le cadre du Traité de l'Ohada, ne donne mandat au Conseil d'Administration de la RVA-SA ou à son Président, Mandataire passif, de signer un contrat engageant la Société de l'État RVA-SA vis-à-vis des tiers, cette compétence est dévolue au seul Directeur Général de la RVA-SA, Mandataire actif, Gestionnaire au quotidien de la Société de l'État dont les plus importantes décisions sont prises statutairement par le Conseil d'Administration, communiquées statutairement au Directeur Général, leur exécution strictement contrôlée statutairement par le Conseil d'Administration.

2. Sur le Partenariat Public-Privé entre la RVA-SA et toute firme, la procédure légale requise est, après concertation avec diverses parties prenantes, l'obtention de l'Avis de Conformité de l'UC-PPP, l'Unité de Conseil et de Coordination de Partenariat Public-Privé et c'est à la demande du Directeur Général et tout dossier introduit en l'espèce au Conseil d'Administration de la RVA-SA, étudié, examiné et, éventuellement adopté par vote, doit être dirigé au Gestionnaire au quotidien de la Société de l'État, pour être envoyé à l'UC-PPP qui l'examine et, après Avis de Conformité, indique la prochaine étape à suivre qui peut être, par exemple, la DGCMP, la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics ;

3. Cette procédure légale est, à chaque fois, pour le Conseil d'Administration de la RVA-SA, de stricte application ;

4. L'État, Actionnaire Unique de la RVA-SA, par le biais du Ministère du Portefeuille, Représentant de l'État Actionnaire Unique, peut donner une orientation au seul Conseil d'Administration de la Société Commerciale RVA-SA, premier organe de

la RVA-SA, pour la suite éventuelle d'un dossier, ce qui est arrivé et que le Conseil d'Administration a intégralement suivi en toute responsabilité ;

5. Le Conseil d'Administration de la RVA-SA condamne le comportement anti-républicain affiché par certaines déclarations entendues ces derniers jours sur les réseaux sociaux et dans certains médias congolais stipendiés qui tendent à saper l'irréversible marche vers la modernisation des infrastructures aéroportuaires du pays requise pour la sécurité et la sûreté de nos aéroports et pour la certification de ces plate-formes par l'OACI, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, en portant atteinte à l'honneur et à la dignité d'un Conseil d'Administration de la Société Commerciale, Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, aux résultats probants en dépit de nombre de d'épines dressées qui cherchent à protéger des intérêts individuels ;

6. Dans tout projet validé par le Conseil d'Administration de la RVA-SA, l'intérêt supérieur de la Patrie suivi de celui de la RVA-SA, a toujours été prépondérant ;

7. Le premier «commandement» du journalisme consiste à franchir préalablement l'incircornable étape de vérification auprès des sources crédibles voire citées de tout contenu avant toute diffusion, ce qui malheureusement, dans un contexte politisé et manipulé à outrance à l'heure des réseaux sociaux, n'est pas toujours observé, ce qui obstrue la crédibilité de nombre de publications d'aujourd'hui.

8. Un effort doit être entrepris par l'État dont c'est la responsabilité historique et par les Professionnels eux-mêmes pour restaurer cette crédibilité sur laquelle est assise toute Société qui veut exister».

Fait à Kinshasa, le 25 mars 2025, Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba ■ PCA de la RVA-SA.

Un concours de beauté rejette la perruque

Depuis des années, les perruques et les extensions de tissage longues et fluides dominent les défilés des concours de beauté. En Côte d'Ivoire, les candidates dépensent souvent des sommes considérables pour leur apparence, de la tenue à la coiffure, et rares sont celles qui optent pour un look naturel.

En plus de six décennies, il n'y a eu que deux exceptions notables, la plus récente étant Marlène-Kany Kouassi, qui a remporté le titre de Miss Côte d'Ivoire en 2022, resplendissante avec ses cheveux naturels courts, la couronne devenant son seul ornement. Sa victoire n'est pas seulement inhabituelle en Côte d'Ivoire, mais dans le monde entier, où les normes de beauté occidentales sont souvent l'apparence souhaitée, tant par les candidates que par les juges. En décembre dernier, Angélique Angarni-Filopon, originaire de l'île française de la Martinique, a fait la une des journaux lorsqu'elle a été couronnée Miss France, principalement en raison de son âge - 34 ans - et du fait qu'elle portait des



D'anciennes reines de beauté, dont plusieurs portaient des perruques, étaient présentes dans le public à Daloa. DR.

cheveux afro courts. Mais les organisateurs du concours ivoirien bousculent les habitudes dès le départ.

EN DÉBAT.

Les perruques, les tissages et les extensions de cheveux ont été bannis des phases préliminaires du concours qui se déroulera fin juin dans un hôtel d'Abidjan. « Nous voulons que les candidates soient naturelles - qu'elles portent des tresses ou des cheveux lissés, elles doivent se les approprier. La beauté doit être brute », selon Victor Yapobi, président du comité d'organisation de Miss Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire est le seul pays africain à appliquer cette interdiction dans le cadre d'une compétition nationale. Yapobi estime que les organisateurs ivoiriens s'efforçaient depuis longtemps de promouvoir une

apparence plus naturelle - par exemple, la chirurgie esthétique est interdite et l'éclaircissement de la peau est désapprouvé. « Nous avons décidé cette année de mettre en valeur la beauté naturelle de ces jeunes femmes », a-t-il déclaré. Des filles se réjouissent de ce changement. Telle une participante qui estime que cette nouvelle règle lui donne de meilleures chances de succès, elle qui préfère ne pas porter de perruque. « Je voyais d'autres filles avec de longs cheveux artificiels et elles étaient si belles », a déclaré Emmanuella Dali, 21 ans, agent immobilier. « Cette règle me donne plus de fierté en tant que femme, en tant que femme africaine ». Cette initiative visant à célébrer la beauté naturelle africaine a néanmoins suscité un vif débat dans tout le pays,

où les perruques et les extensions sont populaires. En tant que choix de mode, de nombreuses femmes apprécient la créativité que leur permettent les perruques et les tissages. Elles servent également de « style protecteur », c'est-à-dire qu'elles minimisent la nécessité de tirer sur les cheveux tous les jours, ce qui peut entraîner des cassures. C'est ce que pensent certaines candidates de Daloa, qui estiment que cette règle supprime un élément d'expression personnelle. « Je suis une fan de perruques. J'adore les perruques », déclare Astrid Menekou, candidate et maquilleuse. Cette jeune femme de 24 ans estime qu'elle avait d'abord été choquée par l'interdiction de porter des perruques et de les rallonger. « Je ne m'attendais pas à cette règle ! Mais maintenant?

J'aime mes cheveux, et ça me va ». La nouvelle règle a incité les concurrents à réfléchir davantage aux concepts de beauté - et a changé certaines opinions, comme celle de Laetitia Mouroufie. « L'année dernière, j'avais des mèches parce que je pensais que c'était ça la beauté », confie cette étudiante de 25 ans. « Cette année, je me sens plus sûre de moi ».

Si le concours devait influencer les attitudes au-delà du monde des concours de beauté, il pourrait avoir d'énormes implications économiques. Les perruques en cheveux humains, qui peuvent durer des années si elles sont correctement entretenues, peuvent coûter entre 200 et 4.000 \$US tandis que les perruques synthétiques coûtent entre 10 et 300 \$US.

L'industrie ivoirienne du cheveu représente plus de 300 millions de \$US par an, les perruques et les tissages constituant une part importante de ce marché. « Cette règle n'est pas bonne pour nous », estime Ange Sea, coiffeuse de 30 ans à Daloa. « Beaucoup de femmes aiment les perruques. Cela va nuire à notre activité et nous gagnons plus d'argent en travaillant avec des perruques et des tissages ».

Dans son salon, de

la colle sera utilisée pour fixer soigneusement les perruques afin de leur donner un aspect plus naturel, et les femmes passeront des heures à se faire poser des tissages et des extensions. Cela montre à quel point la culture de la perruque est profondément ancrée en Afrique de l'Ouest, malgré le mouvement en faveur des cheveux naturels qui a pris de l'ampleur parmi les femmes noires du monde entier au cours de la dernière décennie. Les produits pour cheveux naturels sont devenus beaucoup plus faciles à trouver et les influenceurs de cheveux naturels prolifèrent sur les réseaux sociaux dans le monde entier avec des conseils sur la façon de gérer et de coiffer les cheveux naturels, ce qui peut prendre beaucoup de temps. Auparavant, il était considéré comme non professionnel de porter ses cheveux au naturel et il aurait été extraordinaire de voir des femmes noires vedettes de la télévision à l'écran ou des P-dG dans la salle de conférence avec des cheveux naturels. Selon Florence Edwige Nanga, spécialiste des cheveux et du cuir chevelu à Abidjan, c'est encore souvent le cas en Côte d'Ivoire. « Allumez la télévision (ici), et vous verrez presque tous les jour-

nalistes porter une perruque », déclare la trichologue. « Ces améliorations esthétiques sont à la mode, mais elles peuvent aussi causer des problèmes, comme l'alopécie ou les infections du cuir chevelu », avertit-elle. Alors que les épreuves préliminaires sont en cours, la question de savoir si les concours de beauté doivent fixer des règles de beauté ou si les femmes doivent décider elles-mêmes de ce genre de choses continue de se poser.

« Tout le monde nous félicite. Tout le monde, même à l'étranger. Je reçois des courriels et des messages WhatsApp de partout pour nous féliciter de vouloir revenir à nos racines ». Il précise qu'aucune décision n'avait été prise quant à l'application de l'interdiction de porter des perruques aux 15 candidates qui participeront à la finale de Miss Côte d'Ivoire 2025. « Si cela fonctionne, nous continuerons et poursuivrons cette initiative dans les années à venir », déclare Yapobi. Pour Doria Koré, qui a ensuite été nommée Miss Haut-Sassandra, sa couronne revêt encore plus d'importance. « Gagner avec des cheveux naturels montre la vraie beauté des femmes africaines ».

ANITA NKONGE ■

Un nutriment vital pour le cerveau

La choline est un composé qui est associé à l'amélioration des performances cognitives et à la réduction de l'anxiété mais en consommant suffisamment ? Des études montrent effet que la choline est essentielle à notre santé, à différents stades de la vie. Elle n'est ni une vitamine ni un minéral. C'est un composé organique essentiel au bon fonctionnement du système nerveux humain.

Il apparaît aujourd'hui que consommer davantage de choline peut avoir un large éventail d'effets

puissants, allant de l'amélioration des performances cognitives à la protection contre les troubles du développement neurologique, y compris le trouble déficitaire de l'attention/hyperactivité (TDAH) et la dyslexie. Ce nutriment semble également jouer un rôle important dans le développement neurologique humain.

DES ÉTUDES LE DÉMONTRENT.

Une étude a montré que les bébés dont les mères avaient pris des suppléments de choline pendant la grossesse donnaient naissance à des enfants dont la vitesse de traitement de l'information était plus élevée, ce qui est un indicateur d'un fonctionnement cognitif sain. Chaque cellule de notre corps

contient de la choline, explique Xinyin Jiang, professeur de sciences de la santé et de la nutrition au Brooklyn College de New York, États-Unis. La choline est un nutriment « essentiel », ce qui signifie que nous en avons besoin pour notre santé, mais que notre organisme n'en produit pas suffisamment. Au lieu de cela, nous devons en trouver dans notre alimentation. En ce sens, elle est similaire aux acides gras oméga 3, bien qu'elle soit en fait étroitement associée aux vitamines B, explique Emma Derbyshire, rédactrice scientifique et fondatrice et directrice générale de la société de conseil Nutritional Insight. La choline se trouve principalement dans les aliments d'origine

animale, notamment le bœuf, les œufs, le poisson, le poulet et le lait, mais aussi dans les cacahuètes, les haricots rouges, les champignons et les légumes crucifères tels que le brocoli - bien que les aliments d'origine animale aient tendance à contenir plus de choline que les sources d'origine végétale. La choline est nécessaire à de nombreuses fonctions de l'organisme, notamment au fonctionnement du foie. Une carence en choline peut être à l'origine d'un certain nombre de problèmes. « La choline favorise le transport des graisses hors du foie et, en cas de carence, une personne peut avoir une stéatose hépatique », explique Mme Jiang. La choline aide égale-

ment l'organisme à synthétiser les phospholipides, qui sont le principal composant des membranes cellulaires de notre corps. Une carence en ce nutriment peut affecter l'expression des gènes impliqués dans le processus de multiplication de nos cellules. Au cours du développement du fœtus, une carence en choline peut être particulièrement néfaste car elle inhibe la prolifération des cellules du cerveau. Le rôle de la choline dans le cerveau est crucial - en fait, il s'agit avant tout d'un « nutriment pour le cerveau », explique le professeur Derbyshire. Elle est nécessaire à notre organisme pour produire le neurotransmetteur acétylcholine, une substance chimique qui transmet les

messages du cerveau au corps par l'intermédiaire des cellules nerveuses. L'acétylcholine joue un rôle majeur dans les cellules nerveuses du cerveau, qui sont nécessaires à la mémoire, à la pensée et à l'apprentissage. Dans une étude portant sur près de 1.400 personnes âgées de 36 à 83 ans, les chercheurs ont constaté que les personnes ayant un apport plus élevé en choline avaient tendance à avoir une meilleure mémoire, et que l'apport en choline au milieu de la vie pouvait contribuer à protéger notre cerveau. La choline est couramment incluse comme ingrédient dans les suppléments pris comme « nootropiques » - un groupe diversifié de substances dont

certaines personnes pensent qu'elles peuvent améliorer l'apprentissage et la mémoire. D'autre part, une carence en choline a également été associée à des troubles neurodégénératifs tels que la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson. Une autre façon dont la choline peut affecter le cerveau est notre santé mentale. Une étude a montré qu'un apport élevé en choline était associé à des niveaux d'anxiété plus faibles. Dans une autre étude, un apport alimentaire plus élevé en choline était lié à un risque plus faible de dépression. Un apport adéquat en choline peut également s'accompagner d'un certain nombre d'autres avantages.

JESSICA BRADLEY ■

international

METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUÏE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.

En 2025, les dix voitures les plus chères du monde

Aucune d'elles n'est américaine.

Aucune. Britanniques, françaises, italiennes, etc. Les voitures les plus chères du monde. Prix en euros.

► Rolls-Royce Boat Tail.

La voiture neuve en 2025, la plus chère du monde et de tous les temps. Cabriolet de 5,79m de long au design mêlant vintage et modernité renferme un V12 biturbo (6,75 litres pour 563 chevaux), une boîte automatique à 8 rapports. Un « yacht roulant » produit en 3 exemplaires, réservés aux milliardaires avec son prix lunaire, 23 millions d'euros.

► Bugatti, la voiture noire.

One-off homologué pour la route hisse la marque française sur la seconde marche du podium. Hypercar à tout d'exceptionnel : 8 litres, 16 cylindres, 1500 chevaux, assemblage réalisé à la main. Travail d'orfèvre, pas étonnant que cet exemplaire unique ait été acquis par un Suisse, 15 millions.

► Pagani Zonda.

De la firme éponyme, a fait construire ce concept car pour lui et deux autres heureux propriétaires inconnus. Ce roadster a fait grand bruit lors de sa présentation et reste moins mystérieux, 15,7 millions.

► Rolls-Royce Sweptail.

Marque de voiture de luxe par excellence, trustee encore le haut du panier avec cette fois un one-off, construit sur demande : le Sweptail, 11,6 millions.

► Bugatti Centodieci.

Elle a sous le moteur : 1600 chevaux exactement pour un W16 de 8 litres avec une vitesse de pointe à 380km/h. Boum, 8 millions.

► Lamborghini Veneno.

Un roadster qui défie la loi de la gravité avec ses courbes cosmiques inspirées par l'aéronautique. Hypercar produit à 9 exemplaires qui ne peut pas voler mais pointe à 355 km/h avec son V12 de 6,5 litres. Une voiture qui met des



De haut en bas, de g. à dr., Rolls-Royce Boat Tail, Bugatti-la voiture noire, Pagani Zonda, Rolls-Royce Sweptail. DR.



Ci-bas, de haut en bas, de gauche à droite, Bugatti Centodieci, Lamborghini Veneno, Mercedes Maybach Exelero. DR.



étoiles dans les yeux, 7,3 millions.

► **Maybach Exelero.** Coupé commandé par une marque de pneumatiques afin de tester et pro-

mouvoir une nouvelle série de pneus. Exercice réussi : ses performances sur circuit ont été un succès avec son moteur qui tourne à 5,9 litres et

700 chevaux. C'est définitivement une affaire qui roule pour Fulda, 7 millions.

► **Bugatti Divo.** Si les deux voitures de luxe se ressemblent

(même moteur W16 de 8 litres pour 1500 ch, un habitacle similaire), la Divo se distingue par un design exceptionnel. Elle partage un autre

point commun avec un modèle Bugatti différent... Son prix, le même que la Bugatti Mistral, 5 millions.

► **Koenigsegg**

CCXR Trevita. Elle est moins connue que ses « sœurs » mais n'en est pas moins surpuissante, et rapide : elle passe de 0 à 200 km/h en 8,75 secondes. Bolide suédois qui pèse 1280 kgs, un poids plume comparé aux Ferrari, Aston Martin ou encore Lamborghini, 4,2 millions.

► **Bugatti Bolide.** Dévoilée pour la première fois en juin 2023 sur le circuit du Mans lors de l'exposition célébrant le centenaire de cette course mythique, en marquant l'année. Produite en seulement 40 exemplaires, une hypercar réservée exclusivement à un usage sur piste qui se distingue, 4 millions.



Comment faire durer le couple

La passion dure rarement plus de trois ans. Pourtant certains couples, malgré les inévitables crises de la vie à deux, continuent de se tenir la main et de se regarder, des étoiles dans les yeux, bien plus longtemps. Comment font-ils? Le psychologue-sexologue Yvon Dallaire livre quelques uns de leurs secrets. Il n'y a pas de recette magique pour être heureux à deux. Chaque couple possède sa propre histoire, ses

propres codes. Néanmoins, les psychologues s'accordent sur un point : l'épanouissement conjugal passe par le bon équilibre entre les moments de distanciation et les moments de fusion. Pour faire durer son couple, il faut savoir s'épanouir seul à travers son métier, ses amitiés, ses loisirs. Mais aussi préserver des moments d'intimité et de connivence physique, intellectuelle et émotionnelle avec son partenaire. Pour le psychologue-sexologue Yvon Dallaire,

l'idéal serait de passer environ cinq heures par semaine en tête-à-tête. Voici quelques pistes pour y parvenir :

- ▶ Le matin, au moment de vous quitter, ne vous contentez pas d'évoquer la prochaine réunion parents-professeurs ou la liste des courses. Parlez du contenu de vos journées respectives en vous montrant de l'intérêt réciproque ;
- ▶ En rentrant le soir, prenez quelques minutes sans les enfants pour parler de votre journée, autour d'un

apéritif ou de la préparation commune du dîner ;

- ▶ Avant de vous endormir, relevez deux choses que vous avez appréciées chez votre partenaire au cours de la journée. Il peut s'agir d'une nouvelle coupe de cheveux, de son talent pour raconter des histoires aux enfants, de la saveur du dîner... Gardez à l'esprit que les couples heureux se font cinq à dix fois plus de compliments que de reproches ;
- ▶ Manifestez-vous de l'affection. Passées les premières années, même

avec une vie sexuelle satisfaisante, beaucoup de couples perdent l'habitude de s'embrasser, de se tenir la main, de s'enlacer. Or, tous ces échanges favorisent la production d'ocytocine, l'hormone du bien-être ;

- ▶ Donnez-vous un rendez-vous une fois par semaine pour parler de votre amour, vous rappeler de beaux souvenirs et planifier des projets d'avenir à court (d'ici un an), à moyen (entre 3 et 5 ans) et à long terme (projet de retraite).

C'est efficace contre la migraine

En 2013, une équipe allemande du département de neurologie de l'Université du Münster s'est attaquée au sujet de la céphalée et du sexe en envoyant un questionnaire à des patients souffrant de deux types de maux de tête : la migraine dans un cas et dans l'autre, la très douloureuse algie faciale (un trouble neurologique caractérisé par des crises douloureuses intenses et soudaines touchant un côté du visage).

« Pas ce soir, j'ai mal à la tête... ». Les liens entre la migraine et les relations sexuelles apparaissent volontiers résumés à travers ce gimmick bien connu. Mais la réalité est plus complexe, à tel point que dans certains cas, l'orgasme pourrait se muer en traitement efficace! En 2013, une équipe allemande du département de neurologie de l'Université du Münster s'est attaquée au sujet de la céphalée et du sexe en envoyant un questionnaire à des patients souffrant de deux types de maux de tête : la migraine dans un cas et dans



Des remèdes efficaces contre la migraine, selon l'Université du Münster. DR.

l'autre, la très douloureuse algie faciale (un trouble neurologique caractérisé par des crises douloureuses intenses et soudaines touchant un côté du visage). Résultat : parmi les patients migraineux, si un tiers a constaté une aggravation après une relation sexuelle, deux-tiers ont rapporté une amélioration. Dans le groupe «algies faciales», même constat : une partie (37 %) fait aussi état d'un progrès, à la suite d'un rapport sexuel. Autant de données qui suggèrent effectivement que l'activité sexuelle peut entraîner un soulagement par-

tiel ou complet des maux de tête. En tout cas chez certains patients.

ENDORPHINES ANTIDOULEUR. L'explication se nomme endorphine, une substance neurochimique - souvent appelée l'hormone du bien-être ou du plaisir - libérée par le cerveau, après l'orgasme. À l'image d'un opioïde, elle va ainsi agir contre la douleur, associée en l'occurrence au mal de tête. Et ce, d'autant plus facilement que les centres cérébraux de l'orgasme et de la douleur sont en partie les mêmes, au niveau notamment du cortex et de l'hy-

pothalamus. Au passage l'endorphine ne serait pas la seule à intervenir. En effet, lors d'une crise migraineuse, les taux de dopamine et de sérotonine, deux neurotransmetteurs également associés au bien-être apparaissent généralement au plus bas. Avant de remonter lors de l'activité sexuelle. Et de soulager bien des maux.

OUBLIER LA DOULEUR... Seulement, comme l'a montré l'étude allemande, l'activité sexuelle en remède de la migraine ne fonctionne pas chez tous les patients. Comme le précé-

nise les auteurs : «si vous êtes prêt à expérimenter pour voir si l'activité sexuelle améliore ou aggrave votre crise de migraine, allez-y de façon progressive». Par exemple, en prolongeant les préliminaires. De là l'importance des préliminaires dans la vie sexuelle. Il est fréquent d'entendre, particulièrement chez les couples de longue durée, que les préliminaires s'estompent avec le temps. Pourtant, ils ont leur importance lors des relations sexuelles, et ce, pour plusieurs raisons. Câlins, baisers, caresses, sexe oral, jeux sexuels (...) sont

quelques exemples de préliminaires. Toutefois, ces derniers peuvent varier et prendre la forme de votre choix, selon vos envies et désirs du moment. Il n'y a pas de hiérarchie et ils peuvent constituer, à eux seuls, la relation sexuelle. Celle-ci n'a pas besoin de se terminer par une pénétration. Gardez en tête que l'objectif de la relation sexuelle est avant tout de passer un moment de plaisir avec votre partenaire.

TROIS RAISONS D'INCLURE D'AVANTAGE

Le rôle des préliminaires est avant tout de faire monter l'excitation sexuelle chez les partenaires. Pour la femme, il est normal de constater que l'excitation peut parfois prendre plus de temps à atteindre son apogée. Ainsi, les préliminaires jouent un rôle primordial en permettant au corps de se préparer à recevoir des caresses plus génitales ou encore la pénétration. Lorsque le corps est plus excité, tant chez l'homme que chez la femme, les sensations sont accrues et le plaisir est généralement plus diffus dans le corps, ce qui pourrait contribuer à augmenter l'intensité de l'orgasme. Tel que mentionné, les préliminaires permettent au corps

de se préparer, ce qui signifie, pour la femme, à augmenter la lubrification vaginale et ainsi ressentir davantage de plaisir lors de la pénétration. Par le fait même, cette plus grande lubrification peut jouer un rôle dans la diminution des douleurs ou inconforts vaginaux lors des relations sexuelles. Il s'agit donc d'un élément important dans le confort chez la femme, ce qui peut même contribuer à modifier la perception globale de la sexualité. C'est-à-dire que la diminution des douleurs vaginales peut faire en sorte que la sexualité devient source de plaisir au lieu d'être perçue comme une tâche ou une sphère ayant peu d'intérêt. Enfin, les préliminaires peuvent représenter l'occasion de se découvrir l'un et l'autre, d'apprendre à mieux connaître ce qui plaît ou déplaît à l'autre. Bien entendu, chaque individu a ses préférences, c'est pourquoi prendre le temps de s'investir dans les préliminaires permet d'augmenter la complicité ainsi que la confiance sexuelle dans le couple. De cette manière, chacun peut se sentir considéré dans la relation sexuelle et permettre au couple de se réinventer d'une fois à l'autre.

Camarade et partenaire



Xi Jinping accueilli lundi 14 avril à Hanoï par une salve de 21 coups de canon dans le cadre d'une tournée qui le rendra en Malaisie et au Cambodge. DR.

Xi Jinping a entamé, lundi 14 avril, une tournée en Asie du Sud-Est par le Vietnam, d'où il se rendra en Malaisie et au Cambodge.

Xi Jinping a été accueilli par une salve de 21 coups de canon, une garde d'honneur et des rangées d'enfants agitant des drapeaux au palais présidentiel avant des entretiens avec les dirigeants vietnamiens dont le secrétaire général du parti communiste vietnamien Tô Lâm. Face aux incertitudes liées à la guerre commerciale de Donald Trump, Xi Jinping se présente en partenaire fiable ouvert à la coopération. « Le protectionnisme est une impasse ». Xi Jinping a annoncé la couleur, lundi 14 avril, au premier jour de sa tournée en Asie du Sud-Est. Le président chinois a fait cette déclaration dans un article de Nhan Dan («Le Peuple»), l'organe officiel du Parti Communiste Vietnamien, PCV, au pouvoir à Hanoï. Il détaille : «Il n'y a pas de gagnant dans les guerres commerciales et tarifaires. (...) Il nous faut défendre un système commercial multilatéral, préserver la stabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales et promouvoir un environnement international d'ouverture et de coopération». Le n°1 chinois, qui est aussi Secrétaire Général du Comité Central du PPC, le Parti Communiste de son pays, a été reçu par son homologue, Tô Lâm, Secrétaire Général du Comité



Central du PCV (photo en bas), qui est lui-même le principal dirigeant du régime. Et qui s'est exprimé, en miroir, dans les colonnes du Renmin Ribao («Le Quotidien du Peuple»), journal officiel du Parti Communiste Chinois. L'occasion, pour le dirigeant vietnamien, de tresser des lauriers à son hôte chinois en soulignant « la camaraderie et la fraternité » qui unit les deux peuples. « Nous sommes à un moment crucial dans la cause révolutionnaire des deux partis et des deux pays ».

AUCUN GAGNANT DANS UNE GUERRE COMMERCIALE.

Dans l'après-midi du 14 avril, la cérémonie d'accueil officielle en l'honneur du dirigeant Xi Jinping a été solennellement organisée au Palais présidentiel, selon le plus haut protocole réservé aux Chefs d'État, cérémonie présidée par le secrétaire général du PCV, Tô Lâm. Cette visite d'État au Vietnam du dirigeant Xi Jinping consti-

tue un événement politique et diplomatique majeur pour les deux Partis et les deux pays. Elle revêt une signification stratégique et aura des effets durables sur le développement des relations Vietnam - Chine, dans un contexte où les deux nations entrent dans une nouvelle ère, une nouvelle phase de développement. Les deux pays ont signé lundi 45 accords de coopération en pleine guerre douanière avec Washington, notamment sur les chaînes d'approvisionnement, l'IA, les patrouilles maritimes conjointes et les chemins de fer. S'exprimant lors d'une rencontre avec Tô Lâm, M. Xi a déclaré que le Vietnam et la Chine se trouvaient à «un tournant» de leur histoire et devaient «avancer la main dans la main». La visite de M. Xi intervient presque deux semaines après que les États-Unis, plus grand marché d'exportation de l'industrie manufacturière vietnamienne au cours des trois premiers mois de l'année, ont imposé une taxe de 46 % sur les

produits vietnamiens. Bien que les taxes douanières décrétées contre le Vietnam et de nombreux autres pays aient été suspendues, la visite du président chinois vise à faire apparaître la Chine comme un partenaire de confiance, stable, contrairement aux États-Unis qui ont lancé une offensive commerciale tous azimuts au moyen de nouveaux droits de douane - y compris contre leurs partenaires économiques. «Nos deux pays doivent fermement préserver le système commercial multilatéral, la stabilité des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales ainsi qu'un environnement international d'ouverture et de coopération», a écrit le président chinois dans un article publié par le journal vietnamien Nhan Dan, cité par Chine nouvelle. «Une guerre commerciale et une guerre tarifaire ne produisent aucun gagnant, et le protectionnisme ne mène nulle part» a noté Xi Jinping. Dans un article publié sur le site d'information du gouvernement, M. Lam a assuré que son pays était «toujours prêt à s'associer à la Chine» pour rendre la coopération entre les deux pays «substantielle, équilibrée et durable». Les droits de douane américains ont été fixés pour les produits chinois à 145%, hors exemptions. Cette mesure a ébranlé les marchés mondiaux et conduit Pékin à riposter. La place de l'Asie du Sud-Est est centrale pour les exportations chinoises. L'an dernier, les pays du bloc régional, l'Asean, ont été leurs premiers destinataires avec 586,5 milliards de \$US de biens au total, selon les données des douanes chinoises.

avec AGENCES ■

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger, propriété de FINANCE PRESS GROUP en sigle FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
RadioTéléAction
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse Belge. Accords spéciaux.
Trends. Trends, Tendances. Le Vif/ L'Express. Knack.
© Copyright 2025 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.

